

LA GAZETTE Wéziennne

saint-witz.fr



Semi-marathon p 18

**Ecole de danse
municipale p 30**



Informations municipales de Saint-Witz

n° 103 / Mai 2015

Sommaire



*Saint-Witz vu par Philippe Chaberty, artiste marlysiens.
Aquarelle exposée avec de nombreuses autres au
récent salon des artistes.*

E ditorial.....	p 1
N ouvelles Municipales.....	p 2
C ommunauté d'Agglomération.....	p 12
P etite Enfance.....	p 14
V ie scolaire	p 15
V ie Sportive.....	p 18
A ssociations.....	p 29
E nvironnement.....	p 35
V ivre à Saint-Witz.....	p 39
C ôté Jardin.....	p 44
L e saviez-vous?.....	p 45
N ote Gourmande.....	p 46
G rippeminaud	p 47
P aroles d'élus.....	p 48

Etat-Civil

Naissances

ABIHSSIRA Julia Naomie
Née le 26 Janvier 2015 à Neuilly sur
Seine (92)

LUCINA Marwan Zeus Marley
Né le 15 Janvier 2015 à Senlis (60)

KATOUR Céline
Née le 11 Mars 2015 à Senlis (60)

GIDOIN Théo Eric Bruno
Né le 20 Mars 2015 à Creil (60)

Décès

ROBERT Claudine Veuve RASSAM
Décédée le 27 Décembre 2014 à
Senlis (60)

Dates à retenir

**Samedi 6 et dimanche
7 juin 2015** : exposition
des ateliers du foyer rural.

**Vendredi 12 et samedi
13 juin 2015** : « le métro
parisien » spectacle de
l'ADRM au complexe
sportif.

Samedi 20 juin 2015 :
portes ouvertes et exposi-
tion des travaux de l'année
à l'école maternelle.

Dimanche 21 juin 2015 :
concert de l'école muni-
cipale de musique à 15h.

**Vendredi 26 juin à 20h30
Samedi 27 juin à 16h
et à 20h30** : spectacle
de l'école municipale de
danse à Marly-la-Ville.

**Samedi 5 septembre
2015** : feu d'artifice au
stade d'athlétisme à côté
du lycée.

**Dimanche 6 septembre
2015** : forum des associa-
tions au gymnase.

**Dimanche 29 novembre
2015** : repas des seniors.

**Samedi 5 décembre
2015** : marché de Noël.

**Dimanche 6 et 13 dé-
cembre 2015** : élections
régionales.

**Germain Buchet**

Chers amis,

Avec le printemps, notre village a repris ses couleurs à quelques exceptions près. Le bleu et le vert des bâches ont disparu, nos jardins revivent, pour le plaisir de l'œil et de l'odorat. Merci à tous d'avoir su faire face à l'adversité dans un sain esprit d'entraide.

Passons à d'autres sujets, le budget tout d'abord. Nous avons eu un réveil très brutal, la dotation globale de fonctionnement octroyée par l'Etat a été baissée de 33% pour notre commune (89 500 €) au lieu de 3% escomptés. Cela s'ajoute aux pénalités par manque de logements sociaux (210 647 €) que nous devons payer au titre du fonds de solidarité pour la région d'Ile-de-France.

Nous avons dû nous résoudre à augmenter les impôts locaux tout en recherchant toutes les économies possibles. Après la catastrophe du 8 juin 2014, le moment est mal choisi. Heureusement, la Communauté d'Agglomération nous a octroyé un soutien de 300 000 € à valoir sur les factures de remise en état.

Je remercie le Président de la Communauté d'Agglomération Patrick Renaud ainsi que tous les collègues élus pour ce beau geste.

Sur l'avancement des divers travaux, chaque responsable élu ou dirigeant d'association s'est fait un plaisir de nous informer de la situation dans les pages qui suivent.

Tout n'est pas parfait mais gardons le moral.

A bientôt donc, nous aurons le plaisir de nous rencontrer dans toutes les manifestations de juin.

Amicalement
Le Maire

Pensée du jour

« En toute chose, l'on ne reçoit qu'en raison de ce que l'on donne »

Honoré de Balzac

Conseil municipal

Compte rendu du jeudi 15 janvier 2015

Présents : Germain BUCHET, Marion BERSON-GEANT, Michèle CAQUIN, Marie-Hélène DAUPTAIN, Chantal DELGADO, Dominique GRIS, Marie-Hélène HOFFER, Djamila LASRI, Lucie LE PAGE, Xavier BELAIR, Jean-Michel DEBCZAK, David DUPUTEL, Thibault FERTE, Stéphane MOURET, Frédéric VANÇON, Joël VANDERSTIGEL, Richard ZADROS.

Absents : Viviane BERNIER, Muriel HURTIS, Emmanuel PETIOT.

Pouvoir : Fabienne GRU à Stéphane MOURET, Emmanuel FLINOIS à Jean-Michel DEBCZAK, Xavier TERRADE à Xavier BELAIR.

Secrétaire de Séance : Djamila LASRI.

Ouverture de Séance : 20H45

Remerciements :

- Des participants à la soirée «jeun's» du 3 janvier dernier.

1) Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 17/12/2015 :

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte rendu est approuvé et signé.

FINANCES

2) Décisions modificatives pour clôturer le BP 2014

Décision modificative n° 6 :

Afin de clôturer le Budget Primaire M14 nous devons inscrire au chapitre 012 (frais de personnel), la somme de 31 500 €. Les montants ayant été légèrement sous-estimés et nous avons eu à régler des validations de services qui sont difficilement prévisibles d'une année sur l'autre.

Pour équilibrer nous pouvons ponctionner le chapitre 011 (charges à caractère général) à l'article entretien de bâtiments (61 522), en effet, de nombreuses dépenses de travaux d'entretien de bâtiments ont été ventilées en investissement car il s'agissait de travaux importants sur un long terme. Nous récupérerons ainsi le FCTVA.

Il nous convient donc d'inscrire : Chapitre 012 (frais de personnel) art. 6451 (charges URSAFF) : + 31 500 €.

Chapitre 011 (charge à caractère exceptionnel) art. 61 522 (entretien des bâtiments) : - 31 500 €.

Cela ne change en rien l'équilibre général du budget.

Approbation à l'unanimité Délibération 01/15

Décision modificative n° 7 :

Suite à une erreur de saisie de 0.10 centimes, nous devons effectuer une décision modificative malgré le faible montant, car il s'agit du chapitre concernant les emprunts qui doivent être prévus au centime près.

Afin d'équilibrer, nous pouvons arrondir et ainsi récupérer ces 0.10 cts sur le chapitre 10 (dotations, fonds divers et réserves) article 10 222 (FCTVA).

Ainsi, il nous convient de prévoir les écritures suivantes :

Chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées), art. 16 41 (emprunt en €).

Dépense d'investissement : + 0.10 €.

Chapitre 10 (dotations, fonds divers et réserves), art. 10 222 (FCTVA).

Recette d'investissement : - 0.10 €
Cette écriture ne modifie pas l'équilibre du budget 2014.

Approbation à l'unanimité Délibération 02/15

Décisions modificatives M14 n° 8 / M49 n° 2

Lorsque nous avons établi le budget M 49 - Eau et assainissement - et vu le transfert de compétence au SICTEUB pour la partie du village concernée par ce bassin versant, nous avons donc transféré les résultats en établissant la quote-part avec le SICTEUB et la Trésorerie.

Les écritures sont correctes, néanmoins elles devaient être inscrites sur le budget M14.

Il nous convient donc d'annuler ces inscriptions budgétaires sur la M49 et les ajouter sur la M14. Nous devons donc inscrire :

Sur la M49 :

En fonctionnement

Dépenses		
Chap. 67 Charges exceptionnelles	Art. 678 Autres charges	- 2 303.18

Recettes	
Chap. 002 Résultat de fonctionnement reporté	- 2 303.18

En investissement

Dépenses		
Chap. 10 Dotations, fonds divers et réserves	Art. 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	- 2 205.16

Recettes	
Chap. 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- 2 205.16

Approbation à l'unanimité Délibération 03/15

Sur la M14 :

En fonctionnement

Dépenses		
Chap. 67 Charges exceptionnelles	Art. 678 Autres charges	2 303.18

Recettes	
Chap. 002 Résultat de fonctionnement reporté	2 303.18

En investissement

Dépenses		
Chap. 10 Dotations, fonds divers et réserves	Art. 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	2 205.16

Recettes	
Chap. 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 205.16

Approbation à l'unanimité Délibération 04/15

3) Ouverture de crédit 2015

Dans l'attente du vote du BP 2015 et conformément à l'art. L 1612-1 du code général des collectivités territoriales, nous devons ouvrir les crédits en investissement pour l'année 2015, dans la limite du quart des crédits inscrits au BP 2014.

(voir tableau ci-après)

Concernant le fonctionnement nous pouvons utiliser 100% des crédits alloués l'an passé.

Les membres du conseil autorisent l'ouverture de crédit 2015.

Approbation à l'unanimité Délibération 06/15

M14 Budget Communal	Crédit ouverts en 2014	¼ du crédit ouvert en 2015
Chap. 20 (frais d'étude)	70 850.00	17 712.50
Chap. 21 (immobilisation)	1 064 435.00	266 108.75
Chap. 23 (construction)	2 155 390.00	538 847.50

Approuvé à l'unanimité

M 49 assainissement	Crédit ouverts en 2014	¼ du crédit ouvert en 2015
Chap. 20 (frais d'étude)	7 800.00	1 950.00
Chap. 21 (immobilisation)	20 000.00	5 000.00
Chap. 23 (construction)	20 000.00	5 000.00

URBANISME

4) Acquisition d'un terrain rue des Tuileries

Lors du conseil municipal du 13/01/2011, les membres du conseil avaient donné leur accord pour que la commune fasse l'acquisition de parcelles de voirie (AE 5 et AE 6) rue des Tuiliers, que la propriétaire souhaitait vendre. Le prix avait été fixé à 50 € le m².

La propriétaire étant décédée en 2012, la vente n'avait pu aboutir.

A présent les héritiers sont d'accord pour que les parcelles en question soient classées directement dans le domaine public communal, et ce conformément aux dispositions du code de la voirie routière (L. 141-3).

Ce classement sera opéré d'office et sans indemnité.

Les membres du conseil acceptent :
- le principe de classement dans le domaine public communal de ces parcelles, que la commune n'a cessé d'entretenir,
- la mutation foncière afin qu'elles soient incorporées au domaine public de la voirie communale.

Ce classement envisagé ne portera pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation de la rue des Tuiliers.

Approuvé à l'unanimité
Délibération 07/15

AFFAIRES GENERALES

5) Fusion du SIAH et du SIVOM

Pour mémoire, le SIERVON de Moisselles (Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation à Vocation Multiple) a été dissous par arrêté préfectoral du 11/11/2011, et a fusionné avec le SIAH (proposition du Préfet en juillet 2013), les actifs et les réseaux d'assainissement étant repris par ce dernier.

Les membres du conseil en avaient délibéré lors du conseil municipal du 03/02/2014.

Cette fusion est effective depuis le 1^{er} janvier dernier, intégrant les communes d'Attainville, Baillet-en-France, Bouffémont, Moisselles, Montsoul et Villaines-sous-Bois au SIAH.

M. le Maire demande aux membres du conseil d'élire les représentants au comité du nouveau syndicat issu de cette fusion : 2 titulaires et 2 suppléants.

M. le Maire propose :

Titulaires :

Germain BUCHET
Michel BACCHIANI

Suppléants :

Xavier BELAIR
Marie-Hélène DAUPTAIN

Approbation à l'unanimité
Délibération 08/15

DIVERS

• Extension de la régie « événementiel / communication »

La régie « événementiel / communication » a été créée pour encaisser les recettes des ventes de boissons, de produits d'alimentation, de lampions, des photos du marché de Noël... lors des manifestations organisées par la commune ainsi que la facturation des photocopies aux administrés.

Le percepteur nous demande d'y intégrer la redevance du domaine public versée par les marchands ambulants (stands du marché le vendredi soir, cirque, manèges) lorsqu'elle est en numéraire.

Les membres du conseil municipal approuvent ce choix.

Approuvé à l'unanimité
Délibération 09/15

• Questions et remarques diverses

- M. Debczak demande ce qu'il va advenir de la maison 3F située rue des Tuiliers, qui est inhabitée, en très mauvais état et qui devait être vendue un euro symbolique à la commune.

M. Buchet précise que les 3F en sont toujours les propriétaires et qu'ils ont pris les mesures de sécurité nécessaires en la murant. L'arrêté de péril ne s'impose donc pas.

- Mme Delgado évoque l'étude du projet « ma commune, ma santé » dans le cadre du CCAS.

- M. Vanderstigel informe les membres de la commission P.L.U. qu'il va leur transmettre le projet du futur P.L.U. par système « gros fichier » afin qu'ils en prennent connaissance avant la prochaine réunion de la commission.

La séance est levée à 21h30.

La secrétaire, Djamila LASRI
Le Maire, Germain BUCHET

Conseil municipal

Compte rendu du jeudi 19 février 2015

Présents : Germain BUCHET, Marion BERTON-GEANT, Viviane BERNIER, Michèle CAQUIN, Marie-Hélène DAUPTAIN, Chantal DELGADO, Dominique GRIS, Fabienne GRU, Djamila LASRI, Lucie LE PAGE, Xavier BELAIR, David DUPUTEL, Thibaut FERTE, Emmanuel FLINNOIS, Stéphane MOURET, Emmanuel PETIOT, Joël VANDERSTIGEL, Richard ZADROS.

Absents : Xavier TERRADE, Frédéric VANÇON

Pouvoir : Marie-Hélène HOFFER à Thibaut FERTE, Muriel HURTIS à Germain BUCHET, Jean Michel DEBCZAK à Marie-Hélène DAUPTAIN.

Secrétaire de Séance : Djamila LASRI.

Ouverture de Séance : 20H45.

1) Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 15/01/2015 :

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte rendu est approuvé et signé.

DÉCISION

Décision **2015/002** : attribution du marché de la mission de maîtrise d'œuvre pour la réfection du tennis couvert.

Après analyse effectuée par M. Porcu, le marché a été attribué à la société S.E.C.C., pour une rémunération des honoraires de 7% des prestations.

FINANCES

2) Demande de subvention pour le fonctionnement et l'équipement collectif de la Police Municipale.

Il est envisagé d'acheter un nouveau véhicule pour la Police Municipale. Si cette dépense est votée, nous pourrions prétendre à une subvention du Conseil Général du Val d'Oise dans le cadre de l'aide au fonctionnement des forces de Police Municipale.

Approuvé à l'unanimité
Délégation n°10

3) Demande de subvention pour l'extension du réseau de vidéosurveillance.

Afin de protéger les utilisateurs du complexe sportif et ainsi éviter les vols et dégradations divers, nous souhaiterions installer 4 caméras au gymnase.

De plus, il serait nécessaire d'installer 4 caméras supplémentaires afin de sectoriser le village. Ceci, dans le but de permettre une meilleure élucidation des crimes et délits considérant que le trafic sur les axes principaux est très dense aux heures de pointe et qu'il est difficile de repérer un véhicule suite à un fait.

Si cette dépense est inscrite au budget 2015, nous pourrions prétendre à une subvention auprès de la Préfecture du Val d'Oise pour le projet d'extension de la vidéo-protection.

Approuvé à l'unanimité
Délégation n°11

4) Demande de subvention 2015 au titre du fonds scolaire

Des travaux d'entretien vont avoir lieu dans l'école comme chaque année et nous pouvons prétendre à une subvention du département dans le cadre « Fonds Scolaire ».

Approuvé à l'unanimité
Délégation n°12

5) Demande de subvention Petite Enfance

Des travaux d'entretien sont prévus dans le bâtiment multi accueil. A ce titre, nous pouvons prétendre à une subvention du département dans le cadre « Petite Enfance ».

Approuvé à l'unanimité
Délégation n°13

RESSOURCES HUMAINES

6) Modification de taux de rémunération accessoire d'un professeur de musique.

Nous avons reçu un arrêté d'avancement d'échelon de la commune de Survilliers concernant un professeur de musique qui est rémunéré en activité accessoire sur la commune de Saint-Witz.

Nous devons appliquer ce nouveau taux horaire (continuité de l'agent qui doit être égale sur toutes les communes où il y a activité).

A compter du 1^{er} mars 2015, la rémunération d'un professeur de musique qui était à 23.85 € brut de l'heure est modifiée à 26.42 € brut de l'heure.

Approuvé à l'unanimité
Délégation n°14

7) Rémunération des professeurs des écoles accompagnant leurs élèves en classe découverte.

Aux mois d'avril et mai 2015 auront lieu des départs en classe de découverte à l'école élémentaire.

4 professeurs des écoles sont concernés et il convient de leur verser une indemnité journalière.

Cette indemnité est fixée par la Préfecture, service des affaires scolaires, et au vu de cette

revalorisation du SMIC et du salaire minimum garanti au 01/01/2015 (9.61 € de l'heure et 3.52 € de l'heure), elle se décline comme suit :

Avantage en nature :

$3.52 \times 2 = 7.04 \text{ €}$

Indemnité forfaitaire pour sujétion spéciale : 4.57 €

Indemnités pour travaux supplémentaires :

$(9.61 \text{ €} \times 230) \times 100 = 22.11 \text{ €}$

Montant global de l'indemnité :
 $= 33.72 \text{ €}$

Les avantages en nature venant en déduction du montant global de l'indemnité soit :
 $33.72 \text{ €} - 7.04 \text{ €} = 26.68 \text{ €/jour}$.

AFFAIRES GÉNÉRALES

8) Dématérialisation des actes

Nous avons reçu une convention de la Préfecture afin de procéder à l'envoi dématérialisé des arrêtés, décisions, délibérations et actes d'urbanisme.

Dans un premier temps, la télétransmission concernera les envois des documents soumis au contrôle de légalité.

Plus tard dans l'année, nous pourrions également l'utiliser pour les actes budgétaires. Nous devons utiliser un logiciel financier compatible et homologué.

Celui-ci devra intégrer les dernières fonctionnalités de l'application TotEM. La dématérialisation des actes passera par le module « Actes Budgétaires »

Approuvé à l'unanimité
Délégation n°16

9) Désignation des représentants des collectivités locales au sein du Conseil d'Administration

des établissements publics locaux d'enseignement.

Le 18 novembre 2014, la Préfecture du Val d'Oise a signifié la modification des conseils d'administration des collèges et lycées. La Communauté d'Agglomération doit désigner un représentant et ce, avant le 27 février 2015 (date limite d'envoi des convocations au Conseil d'Agglomération du 05 mars 2015).

La commune doit désigner un représentant.

M. Emmanuel PETIOT a été désigné comme titulaire.

Mme Marion BERSON-GEANT a été désignée comme suppléante.

Approuvé à l'unanimité
Délibération n°17

DIVERS

Présentation de Monsieur Vanderstigel d'un diaporama, émanant de la Communauté d'Agglomération, ayant pour objet l'obligation des communes quant à la production des logements sociaux.

Les communes sont tenues de créer un parc de logements sociaux de 25%, d'après la loi Duflot, votée en 2013.

Fin de séance : 22h30.

La secrétaire de séance,
Djamila LASRI
Le Maire,
Germain BUCHET

Conseil municipal

Compte rendu du jeudi 19 mars 2015

Présents : Germain BUCHET, Xavier BELAIR, Viviane BERNIER, Marion BERSON-GEANT, Michèle CAQUIN, Marie-Hélène DAUPTAIN, Chantal DELGADO, David DUPUTEL, Emmanuel FLINOIS (21h15), Dominique GRIS, Fabienne GRU, Marie-Hélène HOFFER, Muriel HURTIS, Lucie LE PAGE, Emmanuel PETIOT, Frédéric VANÇON, Richard ZADROS.

Pouvoirs : Thibaut FERTE à Mme Viviane BERNIER, Xavier TERRADE à Germain BUCHET, Jean-Michel DEBCZAK à Marie-Hélène DAUPTAIN, Stéphane MOURET à Fabienne GRU, Djamila LASRI à Xavier BELAIR, Joël VANDERSTIGEL à Michèle CAQUIN.

Secrétaire de Séance : Fabienne GRU

Ouverture de Séance : 20h45

1) Approbation du compte rendu du CM du 19/02/2015

Aucune remarque n'a été soulevée il convient donc d'approuver le compte-rendu et de le signer.

Monsieur Duputel souligne une erreur de frappe aux points 2 et 3. En effet, il convient de lire vote du BP 2015 et non 2014 pour les budgets M14 et M49.

FINANCES**2) M 14 - Budget communal****a- Approbation par vote du compte administratif 2014****FONCTIONNEMENT**

(voir tableaux suivant)

DEPENSES

Chapitre	Réalisation
011 Charges à caractère général	1 472 531.78 €
012 charges de personnel	2 153 517.17 €
65 autres charges	261 455.18 €
66 charges financières	32 150.86 €
67 charges exceptionnelles	15 695.62 €
042 ordre-transfert entre section	60 511.47 €
014 atténuations de produits	218 272.10 €
TOTAL	4 214 134.18 €

RECETTES

Chapitre	Réalisation
70 produits des services	315 161.27 €
73 impôts et taxes	3 474 508.80 €
74 dotations et participations	428 958.96 €
75 autres produits	33 884.54 €
76 produits financiers	22.98 €
77 produits exceptionnels	438 128.00 €
042 ordre-transfert entre section	26 665.17 €
013 atténuations des charges	81 264.27 €
TOTAL	4 798 593.99 €

INVESTISSEMENT**DEPENSES**

Chapitre	Réalisation
10	2 205.16 €
16 dépenses financières	109 670.88 €
20 immobilisations incorporelles	43 347.64 €
21 immobilisations corporelles	278 760.88 €
23 travaux en cours	115 249.96 €
040 écritures d'ordre	26 665.17 €
TOTAL	575 899.69 €

RECETTES

Chapitre	Réalisation
13 subventions d'investissement	5 332.24 €
10 Dotations divers fonds de réserves	587 783.62 €
040 opérations d'ordre	60 511.47 €
16 Emprunts et dettes assimilés	150 000.00 €
TOTAL	803 627.33 €

Les résultats sont les suivants :

- **Fonctionnement :**

- Dépenses de fonctionnement = 4 214 134.18 €

- Recettes de fonctionnement = 4 798 593.99 €

Soit un excédent de fonctionnement de 584 459.81 € pour l'exercice 2014.

- **Investissement :**

- Dépenses d'investissement = 575 899.69 €

- Recettes d'investissement = 803 627.33 €

Soit un excédent d'investissement de **227 727.64 €** pour l'exercice 2014.

Cet excédent vient réduire le déficit cumulé de 2013 s'élevant à **427 792.22 €**

Déficit cumulé d'investissement : **200 064.58 €** à inscrire au Budget Primitif de 2015 à l'article 001 en dépense d'investissement.

Approuvé à l'unanimité sous la présidence de Viviane Bernier
Délibération n°18/15

b- vote du Compte de Gestion du Percepteur 2014

Le compte de gestion du percepteur étant en concordance avec le compte administratif 2014, il est approuvé.

Approuvé à l'unanimité
Délibération n°19/15

c- Affectation des résultats de 2014 au Budget Primitif 2015.

Le déficit d'investissement cumulé de **200 064.58 €** sera reporté en dépense d'investissement à l'article 001 au Budget Primitif 2015.

L'excédent de fonctionnement de **584 459.81 €** sera affecté en recette d'investissement à l'article 1068 au budget Primitif 2015.

Approuvé à l'unanimité
Délibération n°20/15

-Vote des taux d'imposition : compte tenu des conséquences économiques liées à la tempête de grêle survenue en juin 2014, notamment des dégâts occasionnés sur les bâtiments communaux et la baisse des dotations de l'Etat, il convient d'augmenter les taux de la manière suivante :

Taxe d'habitation	10.17%	11.67%
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	13.55%	15.05%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	105.89%	107.39%

Approuvé avec 4 abstentions.
Délibération n°21/15
Jean-Michel DEBCZAK
Marie-Hélène DAUPTAIN
David DUPUTEL
Marion BERSON-GEANT

d- Vote du Budget Primitif 2015

(Voir tableaux dans l'encadré)

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Prévision
011 Charges à caractère général	1 508 525.00 €
012 charges de personnel	2 189 876.63 €
65 autres charges	261 361.64 €
66 charges financières	56 640.61 €
67 charges exceptionnelles	2 150.00 €
042 amortissements	8 000.00 €
014 atténuations de produits	210 647.33 €
023 autofinancement	480 591.62 €
TOTAL	4 717 792.83 €

RECETTES

Chapitre	Prévision
70 produits des services	320 500.00 €
73 impôts et taxes	3 725 660.93 €
74 dotations et participations	403 662.00 €
75 autres produits	32 700.90 €
76 produits financiers	25.00 €
77 produits exceptionnels	15 000.00 €
013 atténuations des charges	220 244.00 €
TOTAL	4 717 792.83 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Prévision
001 déficit annuel	200 064.58 €
20 immobilisations incorporelles	90 900.00 €
21 immobilisations corporelles	1 270 460.08 €
23 immobilisations en cours	2 411 802.00 €
16 emprunts et dettes assimilés	137 126.90 €
TOTAL	4 110 353.56 €

RECETTES

Chapitre	Prévision
021 autofinancement reporté	480 591.62 €
10 recettes financières	216 043.76 €
1068 excédents de fonctionnement	584 459.81 €
13 subventions d'investissement	1 321 258.37 €
16 emprunts et dettes assimilés	1 500 000.00 €
040	8 000.00 €
TOTAL	4 110 353.56 €

Approuvé à l'unanimité
Délibération n°22/15

3) M49 Budget Eau et Assainissement

a- Vote du Compte Administratif 2014

Les résultats sont les suivants :

• **Exploitation :**
- Dépenses d'exploitation = **5 265.37 €**
- Recettes d'exploitation = **33 242.22 €**
Soit un excédent 2014 de **27 976.85 €**

• **Investissement :**
- Dépenses d'investissement = **14 760.29 €**

- Recettes d'investissement = **20 124.99 €**
Soit un excédent d'investissement 2014 de **5 364.70 €**

Il vient s'ajouter à l'excédent d'investissement cumulé 2014 s'élevant à **16 322.44 €** ce qui porte à **21 687.14 €** l'excédent d'investissement cumulé à inscrire au Budget Primitif 2015.

Approuvé à l'unanimité
Délibération n°23/15

Affectation des résultats :

- L'excédent d'exploitation 2014 de **27 976.85 €** sera affecté en recette d'investissement
- L'excédent d'investissement cumulé de 2014 de **21 687.14 €** sera affecté en recette d'Investissement

Approuvé à l'unanimité
Délibération n°24/15

b- Vote du Compte de Gestion du Percepteur 2014

Le compte de gestion étant en concordance avec le compte administratif 2014, il est approuvé sous la présidence de Viviane Bernier.

Approuvé à l'unanimité
Délibération n°25/15

c- Vote du Budget Primitif 2015

Après une présentation détaillée chapitre par chapitre et les explications fournies en fonction des questions posées sur certains postes du Budget primitif, les montants soumis au vote du Conseil Municipal sont les suivants : (voir tableaux page suivante).

EXPLOITATION

DEPENSES

Chapitre	Prévision
011 Charges à caractère général	
68 amortissements et provision	5 265.37 €
67 charges exceptionnelles	
023 autofinancement	42 601.90 €
TOTAL	47 867.27 €

RECETTES

Chapitre	Prévision
002 reports de fonctionnement	
70 produits des services	44 107.43 €
75 autres produits	
77 produits exceptionnels	3759.84 €
TOTAL	47 867.27 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Prévision
1068 excédents de fonctionnement	
040 amortissements	3 759.84 €
20 immobilisations incorporelles	
23 immobilisations en cours	60 000.00 €
21 immobilisations corporelles	41 467.23 €
TOTAL	105 227.07 €

DEPENSES

Chapitre	Prévision
001 excédent reporté	21 687.14 €
021 autofinancements	42 601.90 €
10 recettes financières	35 672.66 €
28 amortissements des immobilisations	5265.37 €
TOTAL	105 227.07 €

Approuvé à l'unanimité
Délibération n°26/15AFFAIRES SCOLAIRES
4) Classes de découverte

Cette année deux classes de découverte sont prévues :

– **Thizy** (Yonne), domaine de Saint-Jean
Du mardi 7 avril au dimanche 12 avril 2015

Le prix par enfant s'élève à **389.21 €**, 76 enfants y participent
Le coût total pour la commune s'élève à **29 580 €** avec le coût du transport compris de **2 980 €**.

Il convient donc d'inscrire à l'article 6042 chapitre 11 la somme de 29 580 €.

La moitié du prix par enfant est à la charge des parents soit une recette de : $76 \times 389.21 / 2 =$ **14 790.36 €**.

Il convient donc d'inscrire cette somme à l'article 7068/chapitre 70.

Approuvé à l'unanimité
Délibération n°27/15

– **Sillé Plage** (Cercle de Voile)
Du lundi 11 mai au jeudi 14 mai
Le pris par enfant s'élève à **261.90 €**, 28 enfants participent.
Le coût total pour la commune d'élève à **7 331.59 €** avec le coût du transport compris de **1645 €**.

Il convient donc d'inscrire à l'article 6042/chapitre 011 la somme de **7331.59 €**.

La moitié du prix par enfant est à la charge des parents soit une recette de : $28 \times 261.90 / 2 =$ **3 666.60 €** à inscrire à l'article 7068/chapitre 70.

Approuvé à l'unanimité
Délibération n°28/15PETITE ENFANCE
5) Renouvellement de la Convention «Nouvelle Etoile» :

A la demande de la commune, et ce, depuis plusieurs années, l'association «La Nouvelle Etoile», reconnue d'utilité publique, s'engage à mettre à disposition des assistantes maternelles de

Saint-Witz un service d'accueil (Relais des Assistantes Maternelles) animé par une professionnelle afin de les soutenir dans leur mission (conseils, rencontres conviviales, informations). Ces rencontres ont lieu au Châlet des Vosges et le coût pour la commune est de **9 485.42 €** pour 2015.

Cette somme sera inscrite au Budget Primitif 2015 et le Conseil Municipal doit autoriser le maire à signer la convention (qui est signée pour information pour 4 ans, du 01/01/2015 au 31/12/2019)

Approuvé à l'unanimité
Délibération n°29/15

LYCEE

6) Motion de soutien à la décision du rectorat de fermer une des deux filières Science et Technologie du Management et de la Gestion au lycée Léonard de Vinci.

Suite à la décision du rectorat de fermer une des deux filières Science et Technologie du Management et de la Gestion au lycée de secteur de Saint-Witz au profit de l'ouverture d'une classe de première générale, le Conseil Municipal a souhaité exprimer son très vif mécontentement.

En effet, il n'est pas acceptable que cette décision unilatérale prise au seul motif que des élèves concernés pourraient aussi bien réussir en filière générale mette en péril la diversité des choix d'orientation proposés par le lycée ainsi que l'attractivité future de l'établissement, compromettre la réussite des élèves du secteur dans l'obtention du baccalauréat et dans la poursuite d'études et risque à long terme de briser la mixité sociale et l'équilibre entre voie générale et technologique qui caractérise le lycée.

Le Conseil Municipal doit autoriser monsieur le Maire à exprimer sa totale solidarité avec les parents d'élèves et les enseignants de l'établissement.

Approuvé à l'unanimité

Délibération n°30/15

URBANISME

Participation financière pour travaux d'extension de réseau d'eau ou d'électricité.

Conformément à l'article L332-15 du Code de l'Urbanisme, lorsque le Maire délivre une autorisation de construire, il peut exiger du bénéficiaire de l'autorisation de construire, après accord de celui-ci, une participation financière sur les travaux d'extension de réseau d'eau ou d'électricité empruntant des voies ou emprises publiques.

Cette participation est exigible sur une longueur maximale de 100m d'extension à condition que les réseaux correspondants, dimensionnés pour les besoins du projet, ne soient pas destinés à desservir d'autres constructions.

La contribution est calculée sur la base de l'avis des concessionnaires consultés lors de l'instruction de l'autorisation d'urbanisme.

Approuvé à l'unanimité
Délibération n°31/15

La séance est levée à 23h45.

La secrétaire de séance
Fabienne GRU
Le maire
Germain BUCHET

Notre village

SALLE MULTI-ACTIVITES

UNE ÉTAPE S'ACHEVE APRES L'ARASEMENT DU TERRAIN

La construction suit son cours, encore discrètement, s'agissant des fondations profondément enfouies dans le sol : invisibles.

Ainsi on a pu voir sur le chantier, pendant plusieurs semaines, un engin imposant, une sorte de perceuse géante ; telle a bien été sa fonction : percer l'emplacement des prémices aux fondations du bâtiment.

Haut de 18 m, l'équivalent de 6 étages, son montage a nécessité plus d'une journée de travail et son démontage en aura nécessité tout autant. Les ouvriers ont dû grimper jusque tout là-haut pour les ultimes interventions préparatoires ou de démontage.

Les changements de tarières prennent plus d'une demi-journée de travail quant à elles ; trois tailles de diamètres différents furent utilisées, jusqu'à 42 cm, toutes d'une hauteur de 15 m, l'équivalent d'une construction de 5 étages.

Creuses, ces tarières assurent une double fonction : creuser le sol jusqu'à la profondeur souhaitée -ici jusqu'à 15 m pour atteindre un sous-sol sain- et permettre l'injection de béton sous pression à mesure de leur retrait extrayant la terre simultanément.

Ensuite, une armature métallique fut enfoncée par vibration jusqu'à 15 m de profondeur afin d'obtenir, finalement, un pieu en béton armé destiné à recevoir le soubassement du bâtiment.

Pour installer les 82 pieux prévus, l'opération dût être renouvelée autant de fois par une équipe de seulement trois personnes : Aziz, Moussa et Zouhir.



Moussa, Zouhir et Aziz

En dépit de la taille des outils et de l'incommodité des matériaux manipulés, le travail fut de grande précision :

- préalablement, les géomètres, aidés par les satellites, mesurèrent précisément l'emplacement de chaque pieu en le signalant par un bâton coloré à peine plus grand qu'un fétu de paille ;
- le positionnement de l'immense tarière fut exactement réalisé au centimètre près par Moussa aux commandes de la foreuse, aidé de Zouhir, sur le terrain (photo ci-dessous) ;
- la synchronisation des navettes de béton fut orchestrée avec l'état d'avancement de la tarière : le béton frais, ça n'attend pas, il doit être consommé de suite, dès la livraison ; Aziz, aux commandes du surpresseur à béton a conduit le ballet des camions et le garnissage en béton des forages ;
- aux commandes de sa mini-pelle, Zouhir s'est employé à évacuer du champ d'intervention les produits et déchets tant du forage que du bétonnage, préparant ainsi la piste pour le forage suivant.



La foreuse



Viser juste : Zouhir à la manœuvre ... sous l'engin ! Remarquer le repère ... rouge !

Cette étape importante est terminée sans que le public ait pu discerner quoi que ce soit de son résultat.

ÉTAPE SUIVANTE : INSTALLATION DU SOUBASSEMENT

Tout aussi discrète que la précédente, cette étape-ci consiste à doter chaque pieu d'un bloc de béton en interface avec des poutres de béton préfabriquées venant en appui et constituant le soubassement proprement dit du bâtiment (*). Les deux opérations sont menées de concert.

Les poutres en question, d'une épaisseur d'environ 60 centimètres, seront enfouies seulement pour moitié de leur épaisseur ; c'est alors que le public pourra enfin voir un début de construction : l'autre moitié des poutres.

Partant des pieux laissés par l'équipe précédente (1), les opérations consistent à :

- dégager un périmètre autour du pieu (2) ;
- broyer une hauteur du pieu pour dégager le ferrailage (3) ;
- disposer l'armature de la tête de pieu (4) ;
- couler le béton (5).

Les premières poutres, posées sur les pieux, sont visibles depuis début mai.



Pour plus de précision sur les pieux : Pieux ouest, le prestataire

ASSAINISSEMENT ET ODEURS

Des Wéziens sont venus nous faire part du fait que l'assainissement collectif serait défectueux compte tenu des odeurs nauséabondes perçues dans leur environnement.

Cela conduit à appeler l'attention sur les vérifications préalables à effectuer chez soi.

En premier lieu, le rôle des siphons de chaque appareil sanitaire, destiné à l'évacuation des eaux usées consiste non seulement à retenir les objets solides qui peuvent échapper des mains, mais aussi à empêcher le retour des odeurs présentes dans les circuits d'évacuation.

Un siphon asséché, notamment lorsque l'équipement est peu utilisé, est un siphon qui ne remplit plus son rôle d'interception. Y verser un grand verre d'eau ou une utilisation régulière suffit à régler la question des odeurs remontantes.

L'état des siphons est la première vérification à effectuer.

Ensuite, la réparation des toitures peut présenter des effets pervers.

Les maisons wéziennes sont branchées à un assainissement collectif qui nécessite, pour son bon fonctionnement, un évent débouchant à l'air libre dans chaque maison : une entrée d'air prise sous la toiture, généralement au droit d'une lanterne et connectée au réseau d'évacuation des eaux usées du domicile.

Dans les maisons dépourvues d'une membrane sous toiture (**), cet évent débouche au beau milieu de l'espace libre des combles, les interstices entre les tuiles assurant la ventilation : les odeurs sont ainsi évacuées.

A la suite des évènements climatiques de l'an passé, en réparation, nombre de Wéziens ont fait installer une telle membrane, enfermant l'évent en question dans le volume des combles.

Or, pour être efficace et évacuer les effluves des eaux usées, cet évent doit traverser cette membrane.

A défaut, sa respiration est enfermée dans les combles, elle enfermera alors dans la maison les effluves des eaux usées, produisant les odeurs nauséabondes dont se plaindra l'occupant.

Le bon fonctionnement de cet évent et, surtout, sa bonne installation, sont un second point à vérifier.

Une malfaçon caractérisée



Ici, l'évent raccordé au réseau d'eaux usées, ne traverse pas la toile et respire enfermé dans le volume des combles ; les occupants de la maison subissent la diffusion des odeurs. De plus, une eau de condensation s'égoutte et s'accumule dans l'isolant, ce qui provoquera, à terme, des dégâts au plafond inférieur.

Une troisième vérification s'impose : le bon écoulement des eaux usées depuis le domicile jusqu'au réseau collectif, ce tronçon ressortant de la seule responsabilité de l'occupant des lieux, à lui de déboucher ce qui doit l'être.

En désespoir de cause, lorsque toutes ces vérifications se révéleront négatives, les services municipaux d'assainissement pourront être sollicités pour vérifier les bons écoulements dans le réseau public, en sus de l'entretien courant et permanent déjà assuré.

COMMUNICATIONS TÉLÉMATIQUES

L'heure est au pessimisme.

Le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la commune est dévolu à la Société française de radiotéléphonie (S.F.R.) par le Schéma départemental d'aménagement numérique (S.D.A.N.).

Or, depuis son rapprochement avec NUMERICABLE pour former le Groupe NUMERICABLE-SFR, aucune évolution de la situation n'est perceptible.

D'indications informelles recueillies auprès des responsables des relations avec les collectivités locales de ce groupe, il résulte que des négociations sont en cours entre les différents partenaires concernés pour redéfinir l'attribution des territoires du département aux deux seuls investisseurs ayant répondu à l'Appel à manifestation d'intention d'investir (A.M.I.I.) : Orange et, maintenant, le Groupe NUMERICABLE-S.F.R., dont rien ne permet de présumer de l'issue.

Au cours de cet échange, notre interlocuteur s'est montré d'une rare indifférence à l'égard d'un territoire aussi modeste que le nôtre, l'intérêt se mesurant en nombre de prises raccordables.

La patience s'impose, à l'écoute des évolutions possibles du côté de la Communauté d'agglomération Roissy-Porte de France, notamment dans la perspective alternative d'un Réseau d'initiative publique (R.I.P.) éventuellement déployé par les collectivités publiques.

Richard ZADROS

(*) on dit : longrines, quand on est du bâtiment !

(**) ou : bâche sous-toiture

AVIS

Route de Surveilliers (depuis Surveilliers jusqu'au Novotel) : important travaux d'assainissement planifiés d'août à septembre 2015.



Activités périscolaires : quelle diversité !

L'organisation des activités périscolaires (NAP) est une grande réussite sur notre commune. Chaque mercredi, une quarantaine d'enfants de 3-6 ans et cent vingt enfants âgés entre 6 et 12 ans sont accueillis. Ce nouveau temps a lieu le matin de 8h30 à 9h50.

Cette année, les ateliers qui ont été mis en place pour les 3-6 sont :

- Jeux de société avec Hélène et Thomas
- Contes avec Anita
- Eveil corporel avec Maud
- Art créatif avec Charline et Angélique

Pour les 6-12 ans :

- Jeux de société avec Jimmy
- Multisports avec Jean-Yves et Julien
- Création de bandes dessinées avec Christelle
- Rock acrobatique avec Sophie.B et Didier
- Danse avec Béatrice
- Théâtre avec Aurore et Sophie.C
- Déco patch et collage de serviette avec Nathalie et Véronique
- Eveil musical avec Emmanuel

Après chaque période de vacances, les enfants changent d'activité. Les enfants qui ne souhaitent pas participer à une activité n'y seront pas obligés car les NAP restent un temps de découverte, de loisirs et de plaisir.

Le taux d'encadrement pour les NAP est un animateur pour 14 pour les enfants âgés entre 3 et 6 ans et un animateur pour 18 enfants âgés entre 6 et 12 ans.

Pour la rentrée 2015/2016, nous prévoyons de nouveaux ateliers :

- Couture (tricot, crochet et couture)
- Potager (fruits, légumes, fleurs...)
- Cuisine
- Chorégraphies
- Journalisme

Pour certains ateliers, les animateurs souhaitent avoir le même groupe d'enfants toute l'année.

Nous prévoyons un spectacle et une exposition pour clôturer cette année qui a rencontré un grand succès auprès des enfants et des animateurs.

LA PAUSE MERIDIENNE « Le feu tricolore est de retour »

Le temps de repas était vraiment trop bruyant. Après concertation avec l'équipe d'encadrants. Nous avons donc décidé de remettre en place le système du feu pendant le service des enfants d'âge élémentaire.

La sieste chez les tout petits se passe très bien. Bien évidemment il a fallu à ces p'tits loulous un temps d'adaptation pour s'habituer à ce nouveau rythme. Les enfants déjeunent à partir de 11h45 et sont couchés vers 12h45.

Pendant le temps du midi chez les élémentaires, Jean-Yves, professeur de tennis sur la commune, nous aide les mardis et vendredis. Viviane vient aussi toujours bénévolement en renfort tous les lundis et nous l'en remercions vivement.

LE PERISCOLAIRE

Avec les nouveaux rythmes scolaires, nous récupérons beaucoup d'enfants après l'étude, environ une soixantaine d'enfants entre 17h30 et 18h00.

Le périscolaire était vraiment trop bruyant. C'est pourquoi en attendant les beaux jours, nous avons décidé de diffuser un film dans l'ancienne classe verte de l'école maternelle et de laisser l'autre salle en activité libre choix.

L'ALSH (accueil de loisirs)

Pendant les mercredis après-midi de janvier et février, les enfants ont pu voyager. Ils sont partis à la découverte de l'Amérique du sud, l'Asie, de l'Europe... En mars et avril, les Phénix (6-8 ans) ont créé un spectacle de théâtre et les Dragons (8-12 ans) ont été immergés dans le monde fantastique (Elfes, loups garou, magie...).

Pendant les vacances d'hiver, beaucoup d'enfants ont fréquenté notre accueil. Les 6-12 ans avaient pour thème le monde des « Marvel » et les 3-6 ans ont découvert l'un des sept arts « la peinture ».

Julien et Jean-Yves, tous les deux éducateurs sportifs, ont organisé un stage d'Ultimate lors de la première semaine.

Pendant les vacances de Pâques, les thèmes choisis ont été « Astérix et Obélix » et le printemps.

Les enfants étant très demandeurs de pratiquer du sport, Sophie.B a organisé une semaine de danse « chorégraphie Shines » la première semaine et Jimmy et Julien, quant à eux, avaient prévu un stage de courses d'orientation.

CLUB ADOS

(voir page suivante)

SALON ARTISTIQUE

« Voyage dans tous les états »



Cette année, les Lutins (3-6 ans) ont fabriqué deux valises avec l'aide des animateurs. Les enfants ont décidé de nommer leurs valises « Les lutins voyageurs ».

Quant aux 6-12 ans, vous pouviez monter à bord du « Welcome » qui avait pour destination l'Angleterre. Cet avion a vu le jour pendant les NAP de déco patch avec Véronique.

Véronique Blanchet
Directrice de l'ALSH



Tu es Wézien âgé entre 12 et 17 ans et tu es fan de MUSIQUE et tu aimes CHANTER.

La mairie te propose 10 à 15 jours de stage cet été. Tu seras amené à composer une musique de A à Z (bande instrumentale, paroles de la chanson...)

(Date prévisoire du stage du lundi 6 juillet au 17 ou 24 juillet 2015)

La représentation aura lieu le vendredi 17 ou le vendredi 24 Juillet 2015 au soir



**Inscription obligatoire en mairie
auprès de Véronique Etanchet**

Elections départementales des 22 et 29 mars 2015

Isabelle Rusin et Anthony Arciero ont été élus et sont pour 6 ans les représentants de notre nouveau canton de Goussainville.

Extrait des résultats chiffrés ci-dessous :

33231 personnes inscrites sur l'ensemble du canton dont 1951 (soit 5,9 %) à Saint-Witz.

Candidats	Commune de St Witz				Canton	
	1 ^{er} tour		2 ^{ème} tour		1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
	voix	%*	voix	%*	%*	%*
Arciero/Rusin	515	58,7	679	76,3	25,5	60,8
Credeville/Ponthieu	203	23,1	211	23,7	32,0	39,2
Bagayoko/Broussy	122	13,9	-	-	22,9	-
Chiabodo/Le Lez	20	2,3	-	-	10,9	-
Hermanville/Lescaret	18	2,1	-	-	8,7	-

en % des inscrits	1 ^{er} tour		2 ^{ème} tour	
	St-Witz	Canton	St-Witz	Canton
Votants	46,6	34,9	47,4	35,9

* en % des suffrages exprimés

Nota : en raison des arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100 %

SOURCE : <http://elections.interieur.gouv.fr/departementales-2015/>

Communauté d'Agglomération

Des changements importants

La décision de regroupement de notre communauté d'agglomération "Roissy Porte de France" avec les communautés voisines de "Val de France" (dont le siège est à Gonesse) et une partie de "Plaines et monts de France" (dont le siège est à Dammarville) a été actée début mars 2015 par arrêté du Préfet de région. La loi prévoit que ce regroupement sera effectif au 1^{er} janvier 2016.

Patrick Renaud, président de notre communauté "Roissy Porte de France", interrogé à ce sujet par la rédaction de La Gazette, confirme que de nombreuses incertitudes planent sur le devenir de notre intercommunalité mais nous assure de la totale mobilisation des élus autour de ce projet. En privilégiant et poursuivant les réflexions menées à l'échelle du Grand Roissy, bassin de vie et d'emploi.

Exposition du 18 juin au 1^{er} novembre 2015

Mythique préhistoire, idées fausses, vrais clichés



Du mythe de l'homme des cavernes à celui de sa cohabitation avec les dinosaures, cette exposition met en regard, à travers de nombreux objets, images et extraits de films, les idées reçues et les clichés les plus courants sur la préhistoire avec la réalité archéologique.

Inauguration le jeudi 18 juin de 16h à 21 h, **entrée libre et gratuite.**

En lien avec l'exposition :

- Journée de l'archéologie à Fosses, le dimanche 21 juin de 14h à 18h : visites de sites archéologiques préhistoriques et rencontres avec des archéologues
- Des conférences-visites-apéros
- Visites familiales, un dimanche par mois à 15h
- Des ateliers pour les 4-6 ans et les 7-12 ans

Programme détaillé sur www.archea-roissyportedefrance.fr

56 rue de Paris - 95380 LOUVRES - 01 34 09 01 02

archea-info@roissy-online.com

Le patrimoine archéologique de Saint-Witz

Comme beaucoup de communes d'Île-de-France, Saint-Witz et ses environs ont suscité l'intérêt des archéologues à l'occasion notamment de fouilles archéologiques préventives. Ces recherches, effectuées avant la réalisation d'aménagements, permettent de mieux connaître l'histoire de la commune. Saint-Witz a intéressé aussi les associations d'archéologie locale qui y ont effectué de nombreuses prospections archéologiques, c'est-à-dire

la recherches d'objets et le repérage de sites archéologiques en surface et en se déplaçant à pied.

Des prospections régulières menées par l'association JPGF (Jeunesse préhistorique et géologique de France) ont livré un abondant matériel, des silex du Néolithique, tessons de la protohistoire, ou céramiques (cruches, amphores...), tuiles et meules antiques.

Pour en savoir plus sur l'histoire de ces découvertes, venez visiter ARCHÉA, Archéologie en Pays de France où l'histoire du territoire présentée dans son exposition permanente. Pour rappel, toute recherche d'objets ou de vestiges archéologiques est soumise à autorisation préfectorale.

Un spectacle offert aux seniors

Chaque année, la Communauté d'Agglomération de Roissy Portes de France (CARPF) met en place un spectacle gratuit pour les personnes âgées du département. Pour 2015, il s'agit d'une représentation intitulée « Elixir d'amour », proposé par la société de production R'Fox. Il se déroulera le 13 octobre prochain à Louvres, espace culturel Bernard Dague, à partir de 14h30.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire en mairie. La capacité d'accueil de la salle étant limitée, la CARPF se réserve le droit de ne pas honorer toutes les inscriptions.



Parcours spectacle « Autour de Leonardo » 1515 : L'aube d'un nouveau monde



Dans le cadre des festivités 1515-2015, commémorations de la Bataille de Marignan et de l'avènement de François 1^{er} sur le trône de France, vous pouvez consulter le programme complet des festivités sur www.roissyportedefrance.fr et sur la brochure spécialement éditée à cette occasion et disponible en mairie.

Le lundi 25 mai et tous les dimanches du 31 mai au 28 juin 2015, rendez-vous au château d'Écouen pour un étonnant voyage dans le temps.

Après avoir visité le musée le matin et vous être restauré à l'ombre des grands arbres, l'association « Autour de Leonardo » vous propose un nouveau parcours - spectacle vivant hors du commun, sur les traces du Connétable Anne de Montmorency, maître des lieux, et de François 1^{er}, grand roi de la Renaissance.

Guidé par le colporteur, vous serez projeté au cœur de la Renaissance et vous serez acteur des bouleversements et des grandes découvertes de cette prodigieuse époque en pleine mutation, tout en vous promenant dans le domaine du château d'Écouen.

Somptueux costumes, superbes décors, cadre prestigieux, artistes professionnels tels que cascadeurs équestres, jongleurs, acrobates et escrimeurs de haut niveau : c'est une formidable équipe de 400 personnes, acteurs, danseurs, figurants, décorateurs, accessoiristes, costumiers et logisticiens qui, pour vous, ont préparé ce spectacle.

- Parcours spectacle : 2 séances à 13h30 ou à 16h30
- Tarifs du parcours-spectacle et visite du château-musée
 - Adultes : 22 €
 - Enfants de 6 à 12 ans : 10 €
 - Enfant jusqu'à 5 ans : gratuit
- Tarifs de la restauration plein air : entrée, plat chaud, dessert et café (hors boissons). Sur réservation :
 - Adultes : 21 €
 - Enfants jusqu'à 12 ans : 12 €



Renseignements et réservations

Tél. 09 53 83 50 08

Sur le site : www.autourdeleonardo.org

À l'Office de Tourisme d'Écouen - Manoir des Tourelles

Tél. 01 39 90 85 32

Cirque contemporain à Marly-la-Ville

Dans le cadre de sa politique culturelle, la communauté d'agglomération Roissy Porte de France soutient la tenue de 6 représentations de cirque contemporain, du 19 au 25 juin 2015, dans un chapiteau installé dans le Parc Allende à Marly-la-Ville.

Il accueillera le spectacle intitulé «Secret» de Johan Le Guillerm.

Johan Le Guillerm voyage avec son «Secret», depuis sa création en 2006, de par le monde. Seul en piste, sous son chapiteau nomade, il fait de chaque numéro le défi d'une confrontation avec d'invraisemblables mécaniques ; au cœur d'un laboratoire vivant où la forme interfère sur le mouvement ; puissance et poésie sont au rendez-vous.

DATES DES REPRESENTATIONS

du vendredi 19 au jeudi 25 juin à 21h
(sauf dimanche 21 juin : 17h et lundi 22 : relâche).

TARIFS

17 €

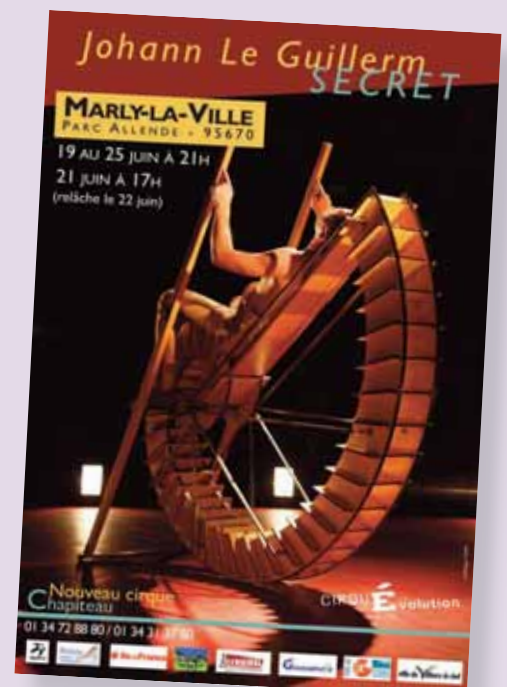
Tarifs réduits : 10 € Résidents CARPF, moins de 25 ans, chômeurs, bénéficiaires du RSA, familles nombreuses, personnes en situation de handicap et 5 € moins de 18 ans.

RESERVATION OBLIGATOIRE :

Espace GERMINAL : Tél. 01 34 72 88 80
ou www.espacegerminal.fr

LIEU CHAPITEAU :

Rue Roger Salengro, Parc Allende,
95670 Marly-la-Ville





« Les p'tits loups »



La commission d'admission qui accorde les places en crèche pour la rentrée de septembre 2015 a eu lieu le 1^{er} avril dernier. Cette année, toutes les demandes d'inscription en dernière année de crèche ont été acceptées mais pas toutes à temps plein et malheureusement 4 familles, souhaitant une place pour la section des bébés, n'ont pas obtenu de place pour la rentrée prochaine.

Encore cette année, le multi-accueil est resté partenaire de l'organisation du semi marathon de Saint-Witz, en ouvrant ses portes pour accueillir les enfants des coureurs. Merci à Mado et à Maria qui ont offert à ces enfants un bel après-midi.

Les cloches de Pâques ont déposé de nombreux œufs en chocolat, que les enfants ont ramassés lors d'une chasse à l'œuf organisée dans le Dojo, en raison d'une météo pluvieuse.

La sortie de fin d'année aura lieu le 2 juillet 2015, la grande section se rendra à la ferme pédagogique de Cergy. Le transport sera offert par notre municipalité.

Depuis le mois d'avril 2015, nous avons trouvé, un nouvel intervenant, de l'association Tempo, pour offrir aux enfants un temps d'éveil musical. Sophie, intervient auprès des enfants, lors d'ateliers repartis en trois séances au rythme d'une séance par semaine. Nous pensons programmer un atelier par trimestre voire plus en fonction des moyens de l'association.

Les enfants sont très attentifs à cet éveil musical et corporel.

Nos amis, les poneys, nous rendront visite le 16 juin 2015. Les enfants feront leur baptême de poney joyeusement autour de notre structure.

La passerelle entre la crèche et l'école maternelle permettra aux enfants en dernière année de crèche de découvrir leur future école. Elle aura lieu le 22 juin 2015.

Le 26 juin 2015, nous fêterons tous ensemble (parents, enfants et l'équipe) cette fin d'année. A cette occasion nous souhaiterons de bonnes vacances aux plus petits et une bonne rentrée à l'école pour les plus grands. Nous remercions la présidente du foyer rural, madame Annie Bourdin, de nous accueillir pour cette première.

Le bureau de l'association La Ronde des Moulins

Pour tout renseignement vous pouvez contacter
Sandrine Lachens au 01 34 68 23 50

École élémentaire

Sur les traces d'Henri Matisse...



Après avoir assisté début mars au spectacle Art Dada nous présentant différentes formes de peintures, nous sommes allés le vendredi 10 avril à la Maison Familiale d'Henri Matisse à Bohain-en-Vermandois dans l'Aisne.

Nous avons visité sa maison, la graineterie de ses parents et les enfants ont participé à des ateliers pédagogiques de peinture. La journée a été chargée mais très enrichissante pour poursuivre en classe notre projet artistique sur les peintres.

Début juin nous aurons également le plaisir de visiter la maison de Monet à Giverny et ses magnifiques jardins.

Nous espérons que toutes ces découvertes permettront à nos petits artistes en herbe d'exécuter des productions dignes de grands peintres.

Nous donnons rendez-vous à tous les parents le samedi 20 juin au matin à l'école pour venir admirer nos œuvres...

Brigitte, Christine et Sophie



Classe découverte

Le Moyen-âge à Thizy dans l'Yonne

A la ferme de Thizy

A la ferme de Thizy,
Je vais faire comme promis
Une belle poésie que voici.

A Thizy, il y a : des chats,
Plein de chiens et des sacs à main.

Dans le centre de Toto,
Il y a : des motos, et des autos.
Il y a aussi Charlotte, qui a des menottes.

Il y a Ambre, Flavie et Lucas,
Sandrine, Audrey et Vanessa.

Et puis quand on y va,
On a envie d'y rester,
Et puis, bon, c'est comme ça !

Au centre de Thizy,
On peut se faire des amis.

Mais aussi des ennemis.

Et puis c'est joli à Thizy.

Toi tu étais et moi je désirais

Trouver de tout.

Et en plus être un joujou

Mais ça ne bouge jamais un joujou.

Je ne trouve plus les mots existants pour Thizy.

Que vous êtes marrants !

Noah Dattilesi



Le château de Guédelon



Mmes Delbergue, Meyssonier, Le Bihan et tous leurs élèves remercient la mairie pour ce très beau séjour.

École élémentaire

Les élèves de cours préparatoire visitent la caserne des pompiers



Paroles d'enfants :

« Lors de la semaine de la sécurité, nous sommes allés visiter la caserne des pompiers de Surveilliers/ Saint-Witz, le jeudi 26 mars dans l'après-midi. Vincent, le pompier, nous a montré la salle des appels, la salle de sport, les bureaux, ... et les véhicules. Il a utilisé la lance à eau qui a beaucoup de pression ! Nous avons même essayé l'équipement d'un pompier ! C'était super bien ! Alors MERCI Vincent ! »



La classe de CP de Nathalie Hublé

Jouets et vêtements côtés en bourse ?

La FPCE Collège de Marly a organisé le 30 novembre dernière sa 2^{ème} bourse aux jouets et vêtements. Cette manifestation qui s'est déroulée au gymnase juste à côté du collège a réuni une centaine d'exposants et fut un beau succès au vu du nombre de visiteurs. Un pôle restauration rapide tenu par nos adhérents bénévoles a également permis à tous de déjeuner sur place.

Les bénéfices ont permis l'achat de livres de mathématique et d'histoire pour les classes de 6^{èmes} qui sont à disposition des collégiens. On peut donc se féliciter que les élèves de ces classes n'aient plus à supporter le poids de ces manuels scolaires dans leurs cartables et préservent ainsi leurs dos.



Nous vous rappelons également que nous, parents, pouvons participer à l'allègement du poids du cartable supporté par nos enfants, en faisant attention au poids des fournitures scolaires achetées à la rentrée : comme la trousse, les cahiers (2x48 pages au lieu d'un seul 96 pages)...

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous ont aidés à organiser cette journée ainsi que la Mairie de Marly-la-Ville et son personnel pour la mise à disposition de matériel et de la salle ainsi que leur grande disponibilité.

Le bureau FCPE du Collège F.Dolto

Semi-marathon

une belle réussite !



Coureur, bénévoles et organisateurs sont unanimes, cette 37^{ème} édition du Semi-marathon de Saint-Witz du 14 mars 2015 fut une belle réussite. Les chiffres le confirment également puisque le nombre d'inscrits sur les courses du village a été exactement de 2031 coureurs, soit 11 de plus que l'an dernier. En cumulant les coureurs des courses des jeunes de Plailly et Vémars, nous atteignons comme l'an dernier, environ 2200 coureurs.

La répartition des participants inscrits a été la suivante :

- 900 m : 413 coureurs
- 1200 m : 177 coureurs
- 2600 m : 69 coureurs
- 4000 m : 207 coureurs
- 10 km : 540 coureurs
- Semi-Marathon : 628 coureurs

– 2^{ème} Marche de Saint-Witz : 144 participants

Vous pouvez retrouver le résultat des wéziens pour chaque course dans les pages suivantes.

Le changement de règlement concernant les 3 courses des jeunes n'a pas énormément influé sur le nombre de participants et aucun enfant sur les courses du 1200m et du 2600m ne s'est présenté sans certificat médical.

Merci à leurs parents d'avoir suivi et respecté ces nouvelles règles quelque peu contraignantes mais désormais incontournables.

Comme d'habitude, nos 200 bénévoles ont largement contribué à la réussite de cet événement, aucun problème à relever. Des coureurs toujours aussi heureux de venir participer aux courses de





vert, orange...et rose. Honneur aux dames!



Saint-Witz du fait de l'originalité de nos parcours mais aussi de l'ambiance sympathique qui règne tout au long de la route. A noter qu'une enquête de satisfaction est envoyée à chaque coureur et que cette année la note moyenne attribuée est de 8,7/10. Près de 250 coureurs ont répondu à cette enquête.

C'est aussi sans compter sur l'aide de nos sponsors, de nos partenaires et de la municipalité qui nous aident également énormément à organiser cette merveilleuse journée. Et d'ailleurs cette année, COLD SERVICES, dirigé

par Thibaut FERTE, a rejoint le cercle des sponsors wéziens qui ne cesse de s'agrandir. Merci à vous.

Quelques jours après cette 37^{ème} édition, l'organisation du Semi-Marathon et la société Sigidurs ont chacun remis un chèque à l'association ELA d'un montant global d'environ 2500 euros (voir encadré page suivante).

Cette année, vous pouvez retrouver sur notre page Facebook, un film réalisé par Jérôme DREVILLE de la société TLD MIR qui résume parfaitement cette journée du 14 mars. N'hésitez surtout pas à la regarder et à la partager.

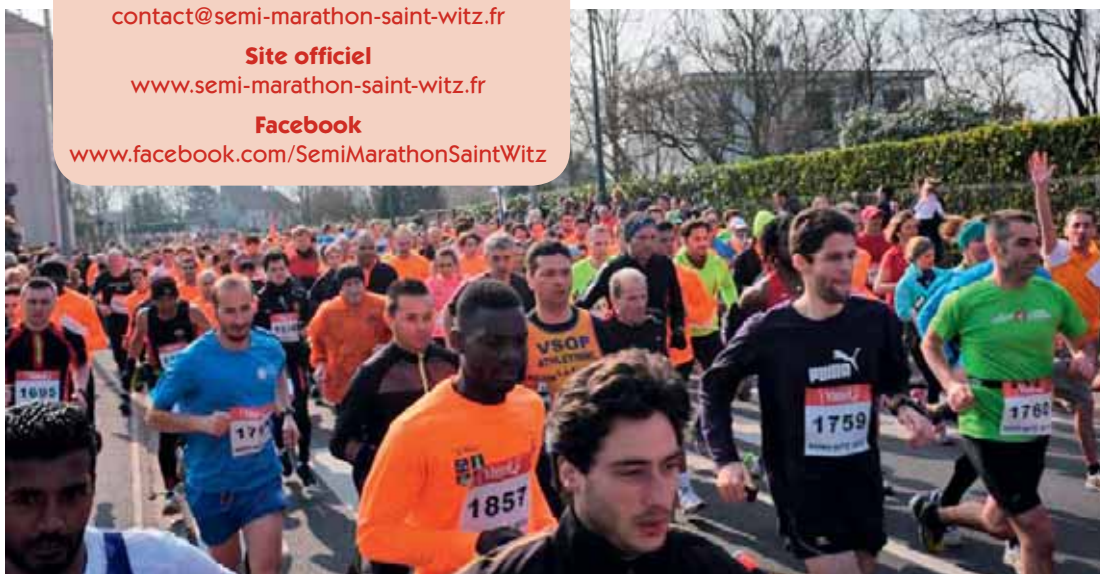
Rendez-vous désormais mi-mars 2016, la date exacte reste encore à définir...

Nous contacter
contact@semi-marathon-saint-witz.fr

Site officiel
www.semi-marathon-saint-witz.fr

Facebook
www.facebook.com/SemiMarathonSaintWitz

Le bureau du COSMSW



La dictée ELA soumise aux élèves de CM2

Quelques jours avant la course, les élèves de CM2 de l'école Jane du Chesne ont participé à leur manière au partenariat entre le Semi Marathon et l'association ELA. Ils ont fait la désormais traditionnelle dictée écrite par un grand écrivain au profit de l'association. Cette année, elle a été imaginée par Marie DARRIEUSSECQ, prix Médicis 2013. Cette dictée est aussi l'occasion d'un moment d'échange avec les élèves sur les leucodystrophies. Tous se sont prêtés au jeu en essayant de faire le moins de fautes possibles.

Les trois meilleures ont été récompensées en même temps que les coureurs wéziens le mercredi 25 mars. Il s'agit de Lily Mai YEH, Coralie HUBLE et Helena TSIBAKI MIAT

Un grand merci à tous les enfants pour leur participation, ce n'est pas tous les jours que l'on fait une dictée avec autant de plaisir !

Eric HEFFINGER,
membre du bureau du COSMSW

Remise des chèques de don à l'association ELA

Belle ambiance le mercredi 1^{er} avril à la concession Porsche Sonauto de Saint Witz. En effet, les organisateurs du Semi-Marathon de Saint-Witz y réunissaient tous leurs partenaires pour clore la 37^{ème} édition de leur course qui, cette année encore, fut un grand succès en réunissant plus de 2000 coureurs. Le Semi-Marathon de Saint-Witz et le Sigidurs, syndicat chargé du traitement et de la valorisation des déchets sur les communautés de communes Ouest Plaine de France et Pays de France, ont choisi de s'engager au profit de l'association ELA, qui lutte contre les leucodystrophies. En prélevant 1 € sur chaque inscription au 10 km et au Semi-Marathon, le Comité d'Organisation a récolté 1250 €. Quant au Sigidurs, qui s'est engagé à reverser 10 € par kilogramme de déchets collectés, il a récolté 1150 €. La cérémonie de remise du don s'est donc tenue en présence de Muriel HURTIS, notre célèbre championne toute récente retraitée, marraine à la fois de la course et de l'association, et de Mme ROUSSEAU, représentante d'ELA, qui est venue accompagnée de son fils Jonathan. 2400 € récoltés pour l'association, voilà une belle récompense pour tous les bénévoles et les partenaires qui s'investissent pour que la course soit un succès. Mais nul doute que le plus heureux de tous fut Jonathan, le passionné de voitures de course, qui a dû faire de doux rêves sur le chemin du retour en repensant aux magnifiques moments passés au milieu de tous ces bolides...

Eric HEFFINGER,
membre du bureau du COSMSW



Participants du 900 m

Prénom	Nom	Prénom	Nom	Prénom	Nom	Prénom	Nom
Jeremy	ABANCOURT	Sarah	CHUDARY	Loren	HAWAT	Loanne	PETIT
Sarah	AIDEL	Pauline	CLAMENS	Kenzo	HENRY	Kylian	PETIT
Sirah	AJMI	Robin	COSTECALDE LACHEVRE	Clara	IMIOLA	Tamara	PETROVIC
Halis	AKSEN	Ronan	COSTECALDE LACHEVRE	Amael	JEAN	Azelie	PITARD BOUET
Lenny	ALEZRA	Nicolas	CRIAUD	Keny	JEAN	Justine	PORET
Samuel	AMARA	Marie	CRIAUD	Lara	KATOUR	Martin	RADELET
Lyna	ASSAMEUR	Ilan	DATTILESI	Hadi	KATOUR	Antonin	RIPPA
Sassia	ASSAMEUR	Auguste	DAUDRE	Alexandre	KEGNE	Arthur	ROCHE CHEVALLIER
Elise	BACH	Raphaely	DEGOMME	Ilyan	KELTOUMI	Anna	RODRIGUES
Anthony	BAILLEUX	Zoe	DEMICHELIS	Mehdi	KRIM	Maeva	ROLLAND
Margot	BAILLY	Lucie	DESMULLIER	Yannis	KRIM	Antonin	ROLLIER
Timeo	BALOCHE	Louna	DU VERGER	Malia	LA BERGE	Elise	ROLLIER
Anais	BAUER	Chloe	ERGISI	Lily	LACHENS	Elisa	RUIZ
Chaima	BENSAADA	Lisa	FARENC	Gabriel	LACHENS	Tom	SERAFINI
Adam	BENZAOUIA	Emmy	FERREIRA	Agathe	LACOMME	Gino	SILVESTRIN
Elias	BENZAOUIA	Timeo	FERREIRA	Joachim	LAMBERT	Elisa	SILVESTRIN
Camille	BERTRAND	Jules	FERTE	Come	LANGIN	Ilona	SOUKSAVAT
Charlotte	BERTRAND	Manha	FORTUNATO	Enzo	LE BRAS	Ines	SZEZYGIEL
Faustine	BESANCON	Kevin	FORTUNATO	Matheo	LE DENMAT	Matheo	TERRADE
Mathilde	BONNET	Hugo	GILLES	Elouan	LE FOLL	Lucie	THOISON
Baptiste	BONNET	Ines	GILLES	Alexia	LE SAUX	Laurine	THOISON
Tom	BOUCHEROL	Madelyne	GOMEZ GUILLARD	Arthur	LOTH JOLY	Deborah	TSIBAKI MIAT
Lena	BOUR	Anatole	GONTHARET	Chloe	LOUIS THERESE	Lou	VANCON
Capucine	BOURDIN	Etan	GRIMAUULT	Ethan	LOUVET	Mathilde	VENTIMIGLIA
Noam	BOUZIANE	Safiya	GUIDET	Luna	LUQUE	Heloise	VIGIER
Ornella	CALABRESE	Redouane	GUIDET	Emma	MAGNIEN	Mathis	VON HUSEN LABEYRIE
Theodore	CARLIER BUCHET	Manon	GUILLEVIN	Anne Sophie	MARTIN	Loris	YALA
Louis	CHARBONNEL	Maude	GUILLEVIN	Ambre	MARTINET	Etan	YEH
Astrid	CHAUVEL TREPIER	Loyd Alexandre	GUIMFACK	Lucas	MATHOUT	Evan	ZABULON
Alexandre	CHEVALIER	Romane	GURY	Paul	MATHOUT	Eryne	ZON MELISSE
Tom	CHILAUD FERLAT	Adam	HACHEM	Leonie	MIGNE	Solynn	ZON MELISSE
Ubaid Razan	CHUDARY	Eva	HACHEM	Ilies	MIMOUNI		
Fatima	CHUDARY	Nathanael	HAUDOIN	Manon	MOREA		
Ali	CHUDARY	James	HAWAT	Justine	NONQUE PATRY		

1200 m (177 inscrits / 120 classés)

Prénom	Nom	Place	Prénom	Nom	Place	Prénom	Nom	Place
Axel	CHAUVEL TREPIER	1	Malak	EL HADAY	41	Helena	TSIBAKI MIAT	79
Quentin	MEUNIER	2	Clemence	CHATELAIN	45	Mohamed Amine	BENSAADA	84
Melissande	JOURDAN	3	Maxence	BERTRAND	48	Coralie	HUBLE	86
Baptiste	LAUGIER	9	Laura	CHEVALIER	52	Noah	DUCHENNE	89
Antoine	BACH	10	Noe	WICHLACZ	53	Marie	LAUGIER	91
Lilou	GILANT	15	Matteo	MOURIC	55	Iness	BOUZIANE	92
Thibaut	BOURDIN	17	Zoe	CARRUETTE	57	Sacha	SOYEZ	94
Karl	OZANNE	18	Valentine	STERLIN	59	Basile	ROCAULT	95
Philippe	ONTENIENTE	23	Laila	SODA FARAH	61	Amir	AJMI	99
Timeo	RIPPA	26	Candice	GUIOSE	62	Baptiste	ROUSSEL	101
Lehyan	HOUAIRI	27	Albane	DAUDRE	63	Delia	KEGNE	102
Mathys	BALOCHE	29	Karim	HALWANI	66	Ramy	KRIM	104
Adel	MENARD	31	Noah	DATTILESI	68	Clemence	ROLLIER	106
Neil	EL MAHTAT	32	Lizea	LE SAUX	69	Remi	RODRIGUES MIRANDA	107
Nabil	ADRAR	33	Manon	LANGIN	70	Maeva	FERREIRA	115
Nael	OUAKNINE	34	Evan	VERGER	71	Shaini	ALEZRA	116
Camille	STERLIN	36	Alexis	MARTIN	73	Noah	BELAIR	120
Marine	LE DENMAT	37	Eva	SZEZYGIEL	74			
Elliott	DEMICHELIS	40	Philippine	FERTE	76			

2600 m (69 inscrits / 58 classés)

Prénom	Nom	Place	Prénom	Nom	Place	Prénom	Nom	Place
Simon	FERNANDES	1	Sabrina	OUDDIR	17	Kevin	BEDEAU	37
Enzo	DUQUEYROIX	2	Hugo	DUCHENNE	18	Jade	BOUTEILLER	40
Maxim	GAILDRAT	3	Flore	MOREA	21	Clement	RADELET	42
Swan	MERLIN	8	Margaux	CARRUETTE	24	Mahdi	BENSAADA	46
Baptiste	HEFFINGER	9	Lowna	PATIN	26	Shakeel	JEEROOBURKHAN	48
Lucas	BOURDIN	15	Clara	HUBLE	33	Camille	LOUVET	49
Jules	DAUDRE	16	Thara	MENARD	36			

4000 m (207 inscrits / 176 classés)

Prénom	Nom	Place
Suthes	THEOGINUS	1
Benjamin	DISSARD	2
Jahid	NABI	3
Paul	SCHWARTZ	21
Theophile	GONTHARET	25
Paul	BATKIN	26
Jean	BEUSELINCK	34
Yannis	CHERCHALI	47
Silvio	RODRIGUES	55
Laurent	PHONEVILAY	56
Kylian	ZON MELISSE	57
Gabriel	MONVOISIN	58
Clement	STERLIN	59
Gautier	BACH	69
Samuel	GONTHARET	72
Melanie	MAULION	79
Bastien	GILANT	81
Shehzad	JEEROOBURKHAN	83
Andrea	BOUGES	88
Loic	MAULION	89
Marianne	STERLIN	97
Sarah	HORNUS	100
Pauline	HAUTERVILLE	101
Marie Lea	RUIZ	103
Sylvain	MENARD	108
Kegne	MAXIME	109
Louis	BACHY	111
Emmy	LACHENS	112
Clementine	VIGIER	113
Aude	SIMAS	124
Julia	CONTI	132
Shams	JEEROOBURKHAN	134
Louis	FIALON	136
Baptiste	FIALON	139
Marie	BOUSQUET	141
Pascal	MOREA	144
Justine	MOREA	151
Olivier	LECHESNE	153
Corinne	GILANT	154
Bojana	PETROVIC	176

10 km (540 inscrits / 494 classés)

Prénom	Nom	Place	Prénom	Nom	Place
Karim	BOUCHAIB	1	Delphine	DEMICHILIS	238
Farid	MEDDAHI	2	Matteo	MEYSSONNIER	262
Abdellatif	AICHI	3	Benjamin	BERTON	270
Romain	AGUERO	6	David	GONTHARET	277
Romain	LACHENS	11	Alexandre	STERLIN	283
Olivier	LACHENS	33	Claude	BERONI	288
Victorien	FOUQUET	38	Guy	SEPTAVAU	304
Vincent	DUBREUIL	40	Thomas	MARTIN	307
Frederic	PFENDER	43	Cynthia	LACHENS	308
Vincent	BOLEA	45	Eric	MARTIN	309
Cyril	JANVIER	51	Patrick	DUGUE	311
Bruno	PICHEAU	54	Theo	RIVOISY	312
Jacques	CHILAUD	61	Patrick	VILAIN	313
Xavier	DUCHENNE	77	Nicolas	BERTRAND	315
Thierry	LE SAUX	92	Bernard	MAURIES	316
Arnaud	BOUSQUET	98	Jean Marc	DUGUE	318
Michelle	FARAH	107	Jean Jacques	BRAULT	328
Kelian	MENGUE	121	Beatrice	CHAMRION	332
Clement	FROISSANT	124	Josselin	MAGUER	334
Francois	FLICOTEAUX	132	Nioal	MESSAOUVI	335
Axel	BOURRET	143	Fatima	RICHARD	337
Pierrick	DUPONT	146	Karine	MAISONNETTE	365
Denis	RIPPA	148	Claude	MEJARD	387
Christophe	FOUQUET	159	Hermann	DJOUMESSI	410
Abderrahim	MIMOUNI	168	Christophe	MARTIN	420
Arnaud	BOUGES	172	Elise	BESANCON	425
Sylvain	GOUMAIN	183	Alexia	GUIBERT	432
Thierry	PRAT	186	Maria	GOUMAIN	439
Maxime	MIROUX	199	Francoise	HENRY	446
Lucie Liane	DUCHESNE	202	Jean Marc	HENRY	447
Tomek	LUQUE	203	Alicia	AMARA	460
Arnaud	FAUSSARD	217	Annie	JURCY	468
Bruce	GOUMAIN	224	Geraldine	LOUVET	481



Participants à la marche

Prénom	Nom	Prénom	Nom	Prénom	Nom	Prénom	Nom
Patricia	ADARRAZ	Marie	DAHAN	Martine	HORNUS	Sophie	MOURIC
Michele	AMGHAR	Monique	DAUMARD	Karine	IMIOLA	Patrick	NICHANIAN
Aurelie	BARREAU	Brigitte	DEHU	Christian	INVERNIZZI	Jacqueline	NICHANIAN
Maxence	BELLOIR	Stephane	DU VERGER	Yvonne	KAMERBEEK	Brigitte	ORTHON
Andrea	BOFFELLI	Corinne	DU VERGER	Valerie	KAMERBEEK	Jean Claude	ORTHON
Brigitte	BONVALLET	Ysaline	DU VERGER	Ines	LAMBERT	Marie Paule	PLACE
Marie Isabelle	BOURGET	Elise	EVARD	Christelle	LE BIHAN	Jean Louis	PLACE
Pascal	BOURGET	Isabelle	FLEURY	Sophie	MARTINET	Roselyne	PORET
Isabelle	BOUSQUET	Pierre	FURET	Anne	MC DERMOTT	Valerie	RADELET
Sabrina	BOUTELLIER	Michel	GAGNOU	Catherine	MEYSSONNIER	Karine	SCHAAFS
Madeleine	BUCHET	Isabelle	GARROUSTE	Laurence	MILLET	Isabelle	TOURNESAC
Claire	BUCHET	Olivia	GASPAR	Vincent	MOLLET	Denis	TOURNESAC
Arnaud	CHAUVEL TREPIER	Nathalie	GUERIN WEISSE	Veronique	MONVOISIN		
Sophie	CHAUVEL TREPIER	Rimene	HACHEM REFAIE	Stephane	MOURET		

Semi Marathon (628 inscrits / 549 classés)

Prénom	Nom	Place	Prénom	Nom	Place	Prénom	Nom	Place
David Kamwende	CHEGE	1	Eric	DEMICHELIS	103	Vincent	PARIS	310
Ibrahim	KANTE	2	Olivier	RUIZ	131	Pascale	BERONI	360
Noe	FLORANGE	3	Regis	LACHEVRE COSTECALDE	190	Romain	LA BERGE	367
Olivier	DESAIX	41	Francis	MAYNOU	214	Severine	MOREA	410
Eric	HUBLE	53	Sebastien	PARAMELLE	216	Patricia	BERTRAND CROZE	430
Valery	CROS	63	Franck	MATHOUT	217	Philippe	HORNUS	458
Jean Francois	LUQUE	82	Yann	JOLY	232	Bart	GRUYAERT	485
Frederic	QUANTIN	84	Thomas	LECHIFFLART	247	Florian	DEPARNAY	514
Jean Yves	MOURIC	85	Sandrine	LACHENS	285			

Le Judo Club Wézien



McDo Kids Sports

Le Judo Club Wézien a participé au tournoi de Gonesse le 12 avril dernier :

Grâce à la participation de nos jeunes judokas, le JCW a pu être représenté dans toutes les catégories : Maxime en minime, Ramy en benjamin, Nicolai en poussin, et en mini poussin, Mehdi, Etan G, Etan Y, Gino, Luna, Nicolas et Adam.

Les enfants se sont formidablement donnés à fond. Pour certains c'était une première sortie.

Un grand bravo aux enfants pour leur engagement et merci aux parents pour l'accompagnement. Ces rencontres sont très formatrices, et doivent encourager et motiver les enfants pour construire leur judo tout au long de l'année.

Prochaine sortie au tournoi de Fosses les 6 et 7 juin.

Info : Pas de tournoi organisé cette année à St Witz, le JCW passe son tour dans un calendrier déjà très chargé.



Nicolai en compétition

Le JCW avec le Mc Do Kids sport

Mercredi 29 avril, le JCW a été invité à participer à l'animation multi sports proposée par la marque de restauration. L'activité JUDO était proposée et animée par Jérôme, un jeune professeur de judo pour des enfants qui pouvaient essayer le temps d'une courte séance. Quelques-uns de nos jeunes judokas de Saint-Witz se sont glissés dans ces petits groupes pour renforcer l'action. Merci à Mr Gormit du Mc Do local, et à toute l'équipe de cet événement de nous avoir gentiment associés à cette animation.

Essai de fin d'année

En cette fin de saison, nous proposons à tous ceux qui sont tentés de venir essayer gratuitement le judo ou le jujitsu pour avoir une bonne résolution à la rentrée prochaine, se mettre au sport !



Etan en plein combat

Judo club wézien, contact :
Eric Radelet
judoclubwezien@hotmail.fr
06.10.72.42.80



Luna entre deux performances

30 ans d'aéromodélisme à Vémars/Saint-Witz



Le 30 mai prochain, l'association Aéro-modèle Club Vémars St-Witz (AMCV), fêtera 30 années de présence sur son terrain situé Route de Plailly. C'est en effet en 1985 qu'une activité organisée autour d'une vie associative a véritablement démarré sur cette plate-forme. Depuis, ce sont des centaines d'adhérents qui ont été formés au pilotage des modèles réduits. Pour certains, cela a été la première étape d'une carrière dans l'aéronautique, ce merveilleux loisir technique que constitue l'aéromodélisme ayant été le déclencheur d'une vocation qui les a parfois conduit aux commandes d'Airbus et autres Boeing.

Discipline aéronautique à part entière, reconnue par le ministère de la Jeunesse et des Sports et l'Aviation Civile, l'aéromodélisme est une activité ouverte à tous, filles et garçons, qui permet à la fois d'exprimer sa créativité

tant dans la conception, la construction que dans le pilotage des modèles réduits d'avions, de planeurs mais aussi aujourd'hui des fameux drones.

La vie associative permet de pratiquer cette activité dans un lieu adapté, dans le respect de l'environnement et de nos voisins riverains, mais aussi de la sécurité et de la réglementation. En trente années, l'aéromodélisme a énormément évolué dans le sens de la démocratisation. Ainsi pour le prix d'un smart-phone actuel, un jeune peut aujourd'hui s'équiper d'un matériel parfaitement adapté à ses besoins.

L'évolution de la technique, avec la miniaturisation des équipements, permet désormais de s'affranchir de la mauvaise saison. Il est en effet possible de voler en intérieur dans le

gymnase mis gracieusement à notre disposition par la municipalité. Il s'agit d'une discipline à part entière appelée vol « Indoor » et qui permet de faire voler sans danger dans un espace restreint, des avions à la voltige aux capacités surprenantes.

Grâce à l'AMCV, vous pouvez donc pratiquer l'aéromodélisme en toutes saisons, dans une ambiance club sympathique et un cadre agréable. N'hésitez pas à venir nous rencontrer particulièrement les week-ends, nous vous accueillerons avec plaisir, et répondrons à toutes vos questions.

Wilfried FERRATIER
Contact : wferratier@yahoo.fr

Karaté Club

Début de saison en fanfare à Saint-Witz



**Naomie et Quentin
qualifiés pour les Championnats
de France 2015 !**

Nos deux jeunes ceintures noires Naomie et Quentin ont participé aux derniers Championnats Départementaux et aux Championnats Régionaux d'Île de France. Quentin Vacher est monté sur la troisième marche du podium, Naomie est arrivée troisième lors de la Coupe de France. Leurs résultats leur valent d'être intégrés à la catégorie Elite et de suivre des cours assurés par des entraîneurs nationaux.



Nos deux jeunes champions, sur la base de leurs résultats remarquables en compétition sont sélectionnés pour les Championnats de France qui se sont déroulés à Sélestat le samedi 16 mai 2015.

Nous saluons l'implication de la Municipalité qui a accepté de nous aider à financer le déplacement de nos jeunes en Alsace.

Habituellement, lorsque nos jeunes concourent dans un rayon de 150/200 Km autour de Saint-Witz, nous assurons bénévolement les navettes en « interne », hélas, cette fois-ci, le Championnat se déroule hors

de notre périmètre. Un grand merci à la Mairie.

Nous croyons en Naomie et Quentin, ils ont les qualités requises pour ramener une médaille à Saint-Witz.

INITIATION GRATUITE

Du lundi 01 juin
au jeudi 25 juin 2015

DOJO Henri Delaplace

Lundi et jeudi :
19h/ 20h : enfants
19h30/21h : ados adultes.

Jogging et t-shirt

**L'HONNEUR, FIDÉLITÉ,
SINCÉRITÉ, COURAGE,
DROITURE, RESPECT,
CONTRÔLE DE SOI,**

Contacts

O. Berton : olivier.berton@ithaque-conseil.fr
D. Duputel : d-duputel@sfr.fr
Facebook : Karate-Club-Saint-Witz

L'équipe du KCSW

Et toi, tu fais quoi comme sport à la rentrée ?

Du Hand bien sûr !



Alors viens t'inscrire au Forum des Associations à Saint-Witz en septembre et nous te ferons découvrir et pratiquer ce sport déjà 5 fois Champion du Monde...

Tu as entre 7 et 9 ans : des petits jeux d'apprentissage, des tournois avec des goûters drôlement sympas te permettront de te mettre en confiance et de t'amuser pleinement.

Tu es bien plus grand : nos entraîneurs seront là pour t'aider à évoluer sur le terrain, t'apprendre les règles et les techniques qui te permettront d'affronter les différentes équipes du Val d'Oise en championnat.

N'attends plus, rejoins nous très vite et si tu veux des renseignements plus précis, tu peux nous écrire – handfosses-marly@gmail.com – et nous serons très heureux de te répondre.

A bientôt
Le Club de Hand'Fosses Marly



Tennis Club Wézien

L'équipe 1 « messieurs » championne du Val d' Oise 2014 de la première division se confronte cette année aux meilleures équipes du département pour une accession aux championnats de France.

Du très beau tennis et des superbes confrontations :

Le 10 mai : notre équipe composée par GUGUIN Kévin 2/6 , LACHENS Romain 3/6, PAUPARDIN Julien 3/6, TUMMINELLO Raphael 4/6 et LECLAIRE Thomas 4/6 a reçu le club de GONESSE avec des joueurs classés 1/6, 5/6, 15 et 15. 4 matches de simples à partir de 9h puis 2 matches de double vers 13/14h.

Le 7 juin ils recevront l'équipe de SANNOIS avec des joueurs classés : -2/6, 2/6, 2/6 et 3/6.

Notre équipe dames composée de CHERCHALI Agnès 30, LACHENS Betty 30/1, KARTONO Betty 30/2, RIVOISY Betty 30/2, MIRTAIN Christine 30/4, CHABBERT Marie-Laure 30/5 et PETIOT Laurence 30/5 a joué également :

Samedi 2 mai contre Sarcelles et **samedi 30 mai** contre Beauchamp.

Cela a été l'occasion de nous retrouver tous après un hiver difficile sans courts couverts et de discuter en trinquant à la prochaine saison qui s'annonce sous les meilleures auspices.

UN POINT SUR LES TRAVAUX

Avant les vacances d'été vous devriez voir les premiers échafaudages s'installer autour du bâtiment. Les travaux se feront en plusieurs phases pour nous permettre d'avoir rapidement des courts couverts afin de nous éviter de passer une deuxième année consécutive sans structure couverte.

Première phase de juin à octobre : Remplacement du toit par une structure isolante permettant de mieux conserver le bâtiment sur le long terme, d'éviter la condensation qui peut rendre les sols glissants et d'obtenir des températures moins froides l'hiver et moins chaude l'été.

Remplacement de l'éclairage actuel par un éclairage à LED qui apportera une qualité de lumière parfaitement homogène, une visibilité parfaite sur tout le court sans éblouissement sur les balles hautes en plus d'économies d'éclairages , d'un investissement durable et d'une forte réduction des coûts d'exploitation permettant un retour sur investissement entre 3 et 5 ans.

Remplacement de la surface actuelle en fausse terre battue pour une résine type Greenset avec un plancher bois amortissant qui permet de procurer un amortissement de **plus de 40%** tout en gardant les caractéristiques tennistiques de la résine. Cet absorption des chocs permet de limiter de façon considérable les traumatismes articulaires et musculaires.

Un vrai plus pour toutes et tous car notre surface actuelle, qui nécessitait un entretien quotidien que trop peu de joueurs avaient le courage de faire, ne permettait un amortissement que de 10% alors qu'une vraie terre battue ne procure que 20% d'amortissement.

Deuxième phase de octobre à juin : Réfection de la partie commune vestiaires, sanitaires, club house et bureau.

Troisième phase : Horizon 2016

Remplacement de tous les bardages autour des courts par un bardage acier neuf, et probablement isolé.

STAGES DE TENNIS

Durant les prochaines vacances d'été, nous organisons des stages de tennis pour les enfants. Les stages sont ouverts à tous et toutes et se déroulent en demi-journée de 13h30 à 17h ou en journée complète de 10h à 17h: plusieurs activités et initiations sportives sont proposées en complément du tennis. Pour toutes inscriptions ou informations adressez vous directement aux enseignants du club au 0608509903. Vous trouverez sur notre site T-C-Wézien à la rubrique stages les informations générales, les programmes pédagogiques, les tarifs et le bulletin d'inscription.

DATES DES STAGES

- **JUIN :** Du 29 au 03/07 (pour les collégiens)
- **JUILLET :** Du 06 au 10

RENTREE 2015/2016

Compte tenu de l'avancement du dossier de réfection des courts couverts nous pourrons de nouveau accueillir toutes celles et ceux qui souhaitent jouer au tennis à Saint-Witz et espérons vous retrouvez nombreuses et nombreux sur nos nouvelles installations.

Les inscriptions se tiendront :

- le mercredi 2 septembre au chalet des Vosges de 16h à 20h.
- le samedi 5 septembre au chalet des Vosges de 10h à 13h et
- le dimanche 6 septembre au forum des associations au gymnase de Saint-Witz.

N'oubliez pas de prévoir votre rendez vous chez le médecin pour votre certificat médical obligatoire pour jouer et valable un an. (Faites préciser y compris en compétition).

Nous vous souhaitons des belles journées pour profitez des courts extérieurs qui ont été entièrement réaménagés. Nous espérons que vous prendrez beaucoup de plaisir sur les terrains et que nous vous croiserons lors de nos prochains événements.

Christophe et Le Bureau



A cheval, champions !

Ca y est, nous sommes arrivés aux beaux jours, et avec eux, la reprise des concours pour se qualifier pour les Championnats de France est en marche.

Deux de nos cavalières sont déjà qualifiées pour le Dressage des Championnats de Lamotte-Beuvron, et 4 autres essayent de se qualifier pour les concours complet (Dressage – obstacle – cross).

Le travail de cet hiver commence à payer car les progrès se voient et se font ressentir !

Le 17 mai, aura été proposée une session de passage de galops, où nos jeunes (et moins jeunes) cavaliers, auront pu passer leurs examens.

Les stages que nous organisons pendant les vacances scolaires ont été une réussite ! Les enfants (très nombreux) ont été ravis et de plus, le grand soleil était avec nous pendant toute la semaine.

Les qualifications pour les Championnats de France se termineront le 22 juin 2015.

Dates des concours qualificatifs :

- Le 03 mai à Louvres (95)
- Le 10 mai à Meaux (77)
- Le 24 mai à La Courneuve (93)
- Le 07 juin à Jardy (92)
- Le 21 juin à Meaux (77)

Les Championnats de France des Clubs seront du 18 au 26 juillet 2015.

Pour terminer, nous souhaitons remercier l'entreprise Dynami Aviation, dirigé par M. Polart, pour son sponsoring et ses beaux blousons pour toute notre équipe de compétition.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite pour tout renseignement, mais aussi à nous appeler.

Christine Pradet

4 pavé des Hermites - 95470 Saint-Witz
Tél. 01 34 68 49 65
Site web : www.ecuriesdestwitz.fr
Email : ecuries.stwitz@wanadoo.fr



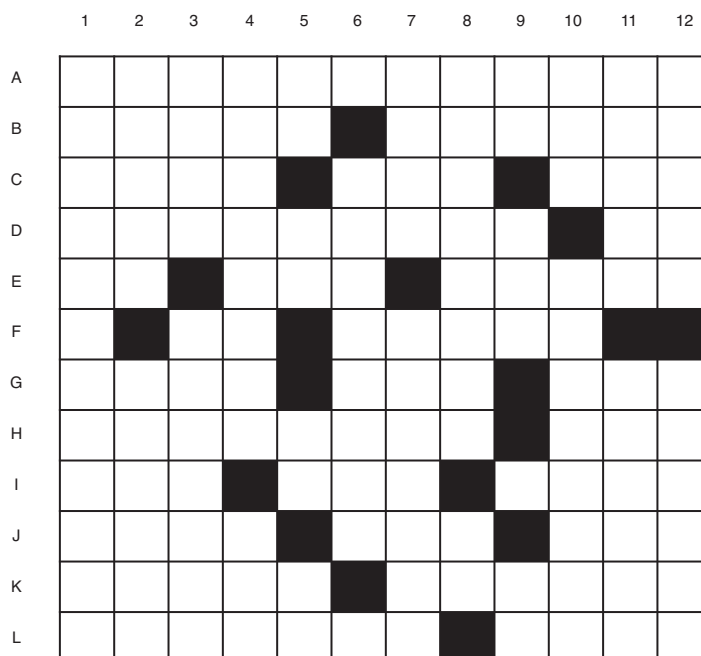
Les mots croisés

Horizontalement

A - Recommandation ou frontière de l'au-delà. B - Ebahi ; Anée ou redevance. C - Légèrement coloré ; tous en anglais ; un seul en allemand. D - De droite à gauche : se répandent ; adverbe. E - C'est à dire ; apparence ; acteur et scénariste français. F - Elle est pleine de livres ; approuva. G - Coiffure mise à l'envers ; amoncellement renversé ; apôtre de Jésus. H - Colonne architecturale ; a succédé à la SDN. I - Métal léger ; blanc, noir et rouge pour Arthur ; négligea. J - coup... mais en miettes ; nous transporte rapidement ; signes d'incapacité. K - Allure ; transforme le désert en paradis. L - Gelés par la droite ; petit noir.

Verticalement

1 - Associés. 2 - Grand cours de France ; poteau infamant. 3 - Transpiration toute bouleversée ; cétacés. 4 - On y parle cinghalais - femme de lettres. 5 - Adverbe ; participe passé joyeux ; pronom ; du soium pour le chimiste. 6 - Ballon. 7 - Policier très perturbé ; tête de veau ?? 8 - Encombrement de la circulation ; convient. 9 - Possessif ; qualification nipponne ; symbole du scandium. 10 - Courroux ; médit. 11 - Valet ou coureur ; organisme humanitaire. 12 - Adverbe ; relatif à la peau.



Solutions page 43

Grille proposée par A.M.W.

Le Cœur HANDBALL de Ludiboo



L'avenir de Surveilliers Handball et la Plaine de Jeux Ludiboo ont débuté il y a un an un partenariat visant à accompagner les enfants de l'école de handball dans la pratique sportive.

Ce partenaire travaille avec le club dans l'organisation d'événements tout au long de l'année pour les enfants de 3 à 11 ans. L'arbre de Noël, la chasse aux œufs de Pâques et des activités sportives Kid Form, qui se dérouleront en juin, sont des événements que Plaine Oxygène propose à nos jeunes champions. Ce partenariat est très important pour notre association. Il nous permet de travailler au développement de l'esprit club au travers de sorties organisées avec les enfants, les parents et les entraîneurs du club.



Ludiboo mascotte de la Plaine de jeu lors de la démonstration Hip Hop de l'association EmmaDifference

Plaine Oxygène participe également à l'animation des soirées handball organisées autour des matchs de l'équipe seniors masculins. L'Avenir de Surveilliers Handball tient à remercier son partenaire École de Handball pour l'application mise dans l'organisation de ces journées qui donnent le sourire aux enfants comme aux parents.

Le club organise des entraînements ouverts au public non licenciés pour les enfants souhaitant découvrir le sport collectif français le plus titré de l'histoire : tous les mercredis de 16h à 17h pour les 6-8 ans, de 17h à 18h30 pour les 9-10 ans et les samedis matins de 11h à 12h pour les 3-5 ans.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement sur handball-surveilliers@hotmail.com ou via le site du club www.handball-surveilliers.fr



les -13 ans à l'arbre de Noël de Plaine Oxygène

Alliance France

IMMOBILIÈRE

GROUPEMENT NATIONAL D' AGENTS ET D' AGENCES EN FICHIER COMMUN PARTAGÉ



Agence de Saint-Witz

*Notre Seule Limite ...
... Votre Imagination !*



Centre Commercial du Moulin - 34 Rue du Haut de Senlis - 95470 SAINT-WITZ

01 34 68 54 54

www.alliancefranceimmo.com

Exposition des ateliers

Remue méninges au scrabble

« Aux Scrabbleuses du Mardi »

Le scrabble est un jeu qui passionne toutes ces dames

Que l'on voit occupées à chercher le bon mot,
Avec acharnement, vraie tempête sous un crâne,
Elles s'efforcent de repérer le meilleur créneau.

Lors, les sourcils froncés par l'effort soutenu,
Elles déposent les lettres soigneusement choisies,
Elles annoncent fièrement, mais d'un ton soutenu,
Le mot qui leur rapporte des points chèrement acquis.

Ces parties fort sérieuses n'en sont pas moins très gaies,

On plaisante, on s'amuse et des rires joyeux
Fusent de part et d'autre chaque fois qu'apparaît

Un bon mot ou l'astuce qui fait briller les yeux.
Pour chacune d'entre nous, ce sont de vrais moments
De bonheur qu'on aimerait partager très longtemps. »

Quelques temps plus tard...

« Aux Scrabbleuses du Vendredi »

J'ai oui dire que certaines
Qui, aussi, chaque semaine,
S'affrontent au même jeu
Cérébral et joyeux,
Se sont senties blessées
De n'être point citées.

Loin de moi le souhait
De snober, par le biais
D'un très simple sonnet,
Les fans du vendredi
Au profit du mardi.

Scrabbleuses du vendredi
Personne ne vous oublie !
Réjouissons-nous plutôt
De, toutes, aimer les mots
Et d'oublier nos maux,
L'espace d'un créneau.

Vive le scrabble ! »

A.M.W.

Le mois de Juin est proche et nous préparons, comme chaque année, l'exposition de nos ateliers, avec ardeur.

Vous pourrez, encore cette année, nous rejoindre au Foyer Rural, contempler les œuvres de nos adhérents les 6 et 7 juin 2015.

Les horaires d'ouverture de cette exposition sont :

- Samedi 6 juin de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Dimanche 7 juin de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le thème du concours de cette année est « **AU FIL DE...** » dont les prix seront remis par M. Le Maire vers 19h00, suivi du « Verre de l'Amitié ».

Nous vous attendons et espérons qu'encore une fois vous serez nombreux à nous rendre une visite.

Annie BOURDIN, Présidente



FOYER RURAL DE SAINT WITZ
EXPOSITION DES ATELIERS

6 et 7 juin 2015

Ateliers :
 Abat-jour
 Carboneage
 Photo Noir et Blanc
 Sculpture modelage
 Vidéo Caméra Club
 Dessin-Peinture
AQUARELLE
 Patchwork
 Peinture sur bois
 Peinture sur porcelaine
 Pergamano
PHOTO NUMÉRIQUE
 Reprographie d'ameublement

Concours sur le thème :

AU FIL DE

Vente et Démonstration d'Artisanat

Horaires d'ouverture : Samedi 10h-12h et 14h-19h.
 Dimanche 10h-12h et 14h-18h
Remise des Prix du concours : Dimanche à 19h

Foyer Rural - 1 pavé des Hermites - 95470 SAINT WITZ

Comme vous pouvez le constater, nos réunions se passent dans un climat très sympathique, car nous savons combiner l'utile et l'agréable ! L'utile car nous devons faire fonctionner nos méninges et l'agréable avec une pause en milieu de partie pour déguster un bon thé préparé par les animatrices, accompagné de petits gâteaux. J'espère que nous vous avons donné envie de nous rejoindre pour partager ces parties animées les mardi et vendredi à 14 heures au Foyer Rural au premier étage !

Nicole Cattin

Ecole de danse municipale



L'hiver n'est pas une saison morte



En janvier les élèves danseurs de saint-Witz ont tous participé aux examens en partenariat avec les écoles de Fosses, Marly-la-Ville et Roissy devant un jury composé de personnalités de la danse.

C'est un exercice à la fois excitant et inquiétant de se produire seul en scène et de se livrer au jugement des professionnels. Tous les élèves ont beaucoup travaillé afin d'obtenir de bons résultats.

En février c'est le moment des concours régionaux et plusieurs élèves seuls ou en groupe ont récolté des lauriers et représenté la ville de St-Witz dans la région Île-de-France.

En mars ce sont les démonstrations en scène pour une partie des élèves ainsi qu'un stage où les cours sont donnés par des professeurs de l'Opéra de Paris : cette année deux spectacles nous ont permis d'admirer de merveilleux danseurs et des chorégraphies innovantes aux côtés de nos danseurs Wéziens qui ont brillé par la qualité de leurs prestations.

Rendez vous maintenant les 26 et 27 juin pour le spectacle de fin d'année qui aura lieu à Marly-la-Ville.

Marie-Christine ROBERT
Directrice

Photos Nathalie Pressac ©

Souvenir des rencontres chorégraphiques avec les élèves de l'atelier et du cours de danse classique, le 29 mars 2015, les reconnaissez-vous ?

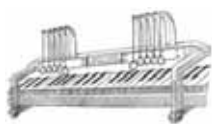


L'école municipale de musique en visite à la Villette



Gâce à un guide conférencier, un petit groupe de jeunes de l'école de musique a pu découvrir au sein du musée des instruments complètement inédits.

L'étonnement et la curiosité étaient au rendez-vous devant la vitrine des appareils dit « aides mécaniques » censés assouplir ou muscler d'une façon **très athlétique** la main du musicien.



Le dactylon



Le chirogymnase

À manipuler avec précaution : c'est à la suite de tels exercices que Robert Schumann perdit l'usage d'un doigt, mettant fin à sa carrière de pianiste!!!

L'atelier musiques actuelles amplifiées de l'école



Depuis la rentrée de septembre, un atelier de musiques actuelles est proposé et animé par deux de nos professeurs spécialisés dans les styles musicaux de la fin du 20^{ème} siècle.



Tous les participants sont enchantés et se préparent pour le concert de fin d'année. Ils seront accompagnés par la chorale d'Emmanuel Goepfert.

Suite à l'engouement suscité, nos professeurs ont suivi une formation complémentaire au sein de l'organisme référent pour les établissements d'enseignement artistique. Elle a eu pour thème « **Quel accompagnement artistique pour les groupes de musiques actuelles amplifiées** »

Leur travail, très enrichissant, leur permet aujourd'hui d'apporter conseils et coaching aux différents groupes selon leur projet et leur esthétique musicale. N'hésitez pas à nous contacter !

Les rendez-vous musicaux de l'école

Récital de guitare à l'église Saint Vit



Le récital était une invitation à partager l'univers musical d'Orestis Kalampalikis, professeur de musique et virtuose compositeur interprète.

Il a enchanté son auditoire en parcourant un répertoire poétique mêlant modernité et tradition.

Cette soirée fut l'occasion pour les élèves, les familles et les amateurs de partager un moment musical convivial et pour nos plus jeunes auditeurs de susciter des vocations.

Auditions de classes

Comme chaque année, les auditions de classes sont un rendez-vous très attendu par tous. Les élèves et les professeurs ont en effet préparé cet événement pendant tout l'hiver. Malgré le trac, tous nos artistes ont admirablement joué pour la plus grande satisfaction de leurs professeurs et du public.

Les rendez-vous à venir

Concert de fin d'année : Dimanche 21 juin 2015 à 15h au Lycée Léonard de Vinci

Inscriptions 2015-2016 pour tous : Vendredi 26 juin de 16h à 20h à l'école de musique

Coordonnées de l'école : 01 34 68 35 04
ecoledemusique@saint-witz.fr

Isabelle CONTI Gestionnaire administrative municipale 06 31 16 29 02

Bureau de l'Association musicale à l'issue de la dernière AG :

Christine PAMART Présidente de l'Association : 01 34 68 45 12

Rimene HACHEM Secrétaire

Sylvain BIAUJAUD Trésorier : 01 34 68 96 25

Eric RADELET, membre du conseil d'administration



Le Mariage Parfait

Chaque mariage organisé est un rêve réalisé !

Wedding Planner

Claire Dedeurwaerder

06.44.09.06.42
lemariageparfait60@yahoo.fr

9 rue François Goyer - 60128 Plailly

web : www.lemariageparfait.fr
 Facebook : Le Mariage Parfait

ADRM : Le métro parisien

La fin d'année arrive à grands pas. Si cela est pour beaucoup synonyme de grandes vacances, cela signifie le branle bas de combat pour l'ADRM qui prépare sans relâche le spectacle de clôture depuis le mois de janvier. On ne fait pas monter 200 danseuses sur scène en un coup de baguette magique.

Il aura lieu les 12 et 13 juin 2015. Le thème, original, vous proposera une ballade à travers les stations du métro parisien, Champs Elysées, Pantin et bien d'autres. Rendez-vous au gymnase PIERRE SALVI à partir de 20h30.

Nouveauté 2015, Karine propose une quinzaine « portes ouvertes adultes » du 15 au 27 juin où chacun pourra venir s'essayer à la ZUMBA (lundi 20h45 et mercredi 21h), ZUMBA GOLD (mardi 10h à 11h), STEP (mardi 20h et samedi 9h30), AEROBIC (mercredi 20h), renforcement musculaire (mardi 9h et 21h, le samedi à 10h30 et jeudi 9h avec ballons).

Un nouveau cours ludique et mixte de CIRCUIT TRAINING alternant cardio non chorégraphié et renforcement musculaire varié sera mis en place à la rentrée. L'ADRM s'est aussi mis à la page en créant sa page FACEBOOK. Un ami à ne pas manquer...

Le bureau



Contact : Mme Vançon-Teissier
Port. : 06 75 91 33 69
adrm-saint-witz@orange.fr

Les guides et scouts d'Europe communiquent

“Les Guides et Scouts d'Europe”

est une association de scoutisme catholique agréée par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Forts de plus de 30 000 membres, nous mettons en œuvre la méthode éducative scoutée créée par Baden-Powell et adaptée par le Père Sevin, étendue à l'échelle de l'Europe. Le scoutisme européen se veut complémentaire de la famille et de l'école. Il remplit sa mission grâce à l'encadrement de jeunes adultes formés et conscients de l'importance de leur mission. Les valeurs scouts sont souvent acquises pour toute la vie et reconnues dans les entreprises et les associations.



Pour tout
renseignement
et essai,
n'hésitez pas
à contacter :

Pour les Louvettes et Guides (filles) : Véronique DHERMY : 01 39 91 61 09,
06 45 77 37 95, veronique-dhermy@wanadoo.fr

Pour les Louveteaux et Scouts (garçons) : Bernard DELAHOUSSE : 01 34 19 28 07,
06 74 97 17 19, b.delahousse@free.fr

Pour en savoir plus sur les Guides et Scouts d'Europe sur internet :

www.scouts-europe.org

Anciens
Combattants

Commémoration du 8 mai 1945

Après la messe du souvenir, nous nous sommes retrouvés au Monument aux Morts avec les enfants des écoles, leurs parents et les autorités.

Les enfants ont interprété une Marseillaise et j'ai eu l'honneur de rappeler les conséquences de la 2^{ème} Guerre Mondiale.

Alors qu'en Europe une joie énorme secoue la plupart des capitales, en Asie, dans le Pacifique la guerre continue contre le Japon. Celui-ci est acculé sur son propre territoire, les combats sont meurtriers laissant craindre des pertes énormes.

Pour un débarquement sur l'archipel, les Américains décident de lâcher 2 bombes atomiques : le Japon capitule le 14 août 1945.

Quelles sont les conséquences de cette guerre en Europe ?

L'URSS étend sa zone de colonisation imposant le régime communiste aux pays de l'Est, en Asie les Japonais ont désacralisé « L'ordre blanc », les Européens sont contestés par des mouvements nationalistes, la Chine devient communiste.

Plus près de nous, en Algérie, a lieu ce qu'on a appelé les événements de Sétif. Une manifestation célébrant la victoire tourne à l'émeute dès lors qu'un porteur de drapeau dit nationaliste est abattu par un policier.

L'Historien voit dans ces événements la première manifestation populaire de l'esprit d'indépendance qui conduira à la guerre d'Algérie 11 ans plus tard.

Le 8 mai 1945, une nouvelle forme de guerre est née, la guerre subversive, qui permet de contraindre les esprits pour emprisonner les corps. Ce jour-là donc il fallait bien profiter du bonheur du jour.

Aujourd'hui souvenons-nous des millions de morts et oublions le reste.

Germain Buchet



8 mai : Hommage des enfants de Saint-Witz



En ce soixante-dixième anniversaire de l'armistice signée le 8 mai 1945 à Berlin, qui annonçait, pour l'Europe au moins, la fin de la deuxième guerre mondiale, les enfants de Saint-Witz ont pris part à la cérémonie en mémoire des victimes du conflit. Ils ont lu quelques extraits du livre de Jean-Pierre Guéno (aux éditions Librio), "Paroles d'étoiles - Mémoire d'enfants cachés, 1939-1945".

« Ce qui fait le bonheur de l'enfance, c'est l'enfance elle-même. Quand on peut se lever et ne penser à rien... » **Yves**

« Je me souviens de l'odeur de ma mère ; elle a collé à moi pendant de longues années. Une odeur de lessive, de bois humide qui brûle sous la lessiveuse ; des odeurs de cuisine aussi, odeurs d'enfants, odeurs indéfinissables et sans nom. Inconnues des autres. Odeur de sueur, de four de boulanger. Tout le bouquet d'une mère juive. » **Maurice Roth**

« J'ai eu conscience d'être juif le jour où j'ai porté l'étoile et qu'on m'a interdit des choses. » **Simon**

« Le soir en rentrant avec Cécile, deux hommes nous croisèrent. En se retournant vers nous, l'un d'eux dit à l'autre : « C'est drôle, il y a quand même des petites Juives qui sont mignonnes. » A partir de ce moment-là, je compris que nous n'étions plus des gens comme les autres. » **Henny**

« A l'aube de ma vie, il y avait ma mère et mon père, les heures suprêmes sans peur, puis s'en sont venues toutes les autres heures de mon existence... » **Sylvie**

« Les nuits sont dures. Ce qui me manque, c'est que quelqu'un me dise « bonne nuit ». C'est trop demander qu'on me dise seulement « bonne nuit » ? Ce désir d'entendre quelqu'un me dire « bonne nuit » grandit et me submerge chaque soir. Je trouve une ruse. J'appelle chacun des doigts de ma main d'un autre nom : le pouce, c'est papa, le deuxième doigt, c'est maman et tous les autres doigts sont baptisés des noms de mes frères et sœurs. J'embrasse chaque doigt avant de m'endormir et lui dis en murmurant : « Bonne nuit ! » Chaque soir, je discute avec le pouce, lui pose une foule de questions, lui fait un tas de demandes. Je parle avec le pouce comme si je parlais à papa, et je m'efforce toujours de l'imaginer. Mais je parviens rarement à retrouver son visage. » **Maurice Roth**

« Tout est calme dans la maison et dehors on entend chanter les oiseaux, cela doit être joli que d'être un oiseau, on peut voler où l'on veut sans papiers ni permis, on est libre. » **Otto**

« Nous sommes priés de ne pas déranger le reste du monde avec notre chagrin. » **Claudine**

Mobilisons nous !

L'association de Défense Wézienne a pour objet, entre autres, la défense de l'environnement et cadre de vie et à ce titre a été réactivée fin 2014 pour faire barrage à 3 projets de traitements de déchets de Seine et Marne en limite de Moussy le Neuf et à moins d'un kilomètre des habitations de Saint-Witz. Ces 3 projets sont les suivants :

- Enfouissement de déchets de chantiers (1,5 million de tonnes)
- Compostage de boues de station d'épuration
- Usine de méthanisation

Notre préoccupation majeure sont les nuisances olfactives (liées au compostage de boues) confirmées à plusieurs reprises par l'entreprise ECT et dont nous serons impactés dans notre vie quotidienne.

Notre détermination en coordination avec les 5 autres associations de Vémars, Plailly et Moussy le Neuf et avec le soutien du Conseil Municipal est de faire amender voire capoter ces projets.

Pour cela nos actions sont multiples :

- Manifestations : Communauté de Plaines et Monts dont dépend Moussy le Neuf et Marathon de Saint-Witz.



– Réunions dont la dernière s'est tenue fin avril sous l'égide de notre député JP Blazy en présence du sous préfet de Meaux, des entreprises. **Et surtout des maires et élus des communes, et des associations qui ont fait bloc contre le projet de compostage.**

– Mise en œuvre par voies de recours devant les tribunaux par l'intermédiaire d'un cabinet d'avocats.

Les choses bougent car déjà le projet d'enfouissement de déchets de chantiers est annulé !

Nous sommes plus que jamais déterminés à poursuivre nos actions et avons besoin de vous pour renforcer notre représentativité (plus de 250 adhérents à ce jour) et le moment venu de manifester à nouveau.

Rejoignez notre association par votre adhésion (10€)
à ADW 18, rue des Treize Saules

Pour l'ADW
Christophe DESOMBRE : 06 71 27 45 25
Site : www.villagesendanger.com

Renseignements
K-danses
www.k-danses.com

L'association K'Danses a le plaisir
de vous présenter son spectacle

Fait sa Comédie
le samedi 6 Juin 2015
au Gymnase du Cosec
rue Serge Laverdure à Marly la Ville

Ouverture des portes à 19 h 30
Démonstrations des élèves et des professeurs
suivies d'une soirée dansante jusqu'à 2 h du matin

Contacts Réservations
07 81 87 59 84
asso@k-danses.com

Uniquement sur réservation
Tarif unique à 5 €
Nombre de places limité

Possibilité de se restaurer
sur place au bénéfice
de l'association SoMaBé

Transformez 100 kg de déchets ménagers en compost, un engrais naturel qui améliore et enrichit la terre de votre jardin.



un communiqué du SIGIDURS, l'organisme chargé de la gestion de nos déchets

Faites un geste pour l'environnement !



Savez-vous que vous pouvez facilement réduire le volume de vos ordures ménagères ? Il vous suffit d'un coin de jardin et d'un composteur. Il y a en effet dans votre poubelle et dans votre jardin un volume important de déchets qui sont biodégradables et avec lesquels vous pouvez faire du compost.

Le compostage est simplement la décomposition naturelle des déchets organiques qui, en présence d'eau et d'oxygène, se transforment ainsi en engrais naturel et gratuit.

Le SIGIDURS vous suggère d'adopter cette pratique et donc de participer ainsi activement à la réduction des déchets ménagers. 30 % de vos ordures ménagères sont en effet biodégradables et peuvent être compostés, ce qui représente environ 100 kg par habitant et par an.

Pour vous aider à démarrer le compostage, le SIGIDURS vous propose :

- des éco-composteurs en bois ou en plastique à 10 €
- le « Guide pratique du compostage à la maison » que vous pouvez vous procurer dans votre mairie ou télécharger sur le site du SIGIDURS
- des conseils et un accompagnement tout au long de votre démarche.

Pour acquérir un éco-composteur, il vous suffit de renvoyer le bon de commande ci-dessous, ou de le télécharger sur le site www.sigidurs.fr, avec un chèque du montant de la commande. Une quittance vous sera envoyée, indiquant les modalités de remise de votre éco-composteur.

Pour toute demande, les ambassadeurs du tri du SIGIDURS sont à votre disposition au 0800 735 736* du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

*appel gratuit depuis un poste fixe



Pour vous lancer dans le compostage à domicile et acquérir un éco-composteur, merci de nous retourner le bon de commande ci-dessous, en précisant votre choix (bois ou plastique), ainsi qu'un **chèque à l'ordre du Trésor Public** à l'adresse suivante :
SIGIDURS - 1, rue des Tissonvilliers - 95200 Sarcelles.

Nom :

Prénom

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

E-mail :

Attention : tout bon de commande incomplet ne sera pas pris en compte

	Type	Quantité	Participation
1^{er} éco-composteur à tarif réduit Bois (300 l) : 10 € ou Plastique (345 l) : 10 €	☐ Bois ou ☐ Plastique	1	10 €
Eco-composteur(s) supplémentaire(s) à prix coûtant Bois (300 l) : 42 € ou Plastique (345 l) : 42 €	☐ Bois ou ☐ Plastique		 €
MONTANT TOTAL à régler			 €

Fait à : le

Signature

Promenade, randonnée, VTT et... chasseurs



De lourdes contraintes sécuritaires pèsent sur les chasseurs. Toutefois les promeneurs, randonneurs ou «vététistes» se doivent aussi de faire quelques efforts. Nous pouvons partager la nature en respectant, tous, quelques règles élémentaires de prudence et de courtoisie.

Il convient tout d'abord de préciser que si les forêts domaniales appartiennent à l'Etat et donc au citoyen, les chasseurs payent fort cher les baux de chasse, des loyers de 40 000€/an par lot de chasse sont courants dans les forêts domaniales d'Île de France. Dès lors, la récrimination la plus fréquente de la part des promeneurs : «La forêt est à tout le monde», est injuste, la forêt domaniale est certes «à tout le monde» toutefois certains payent (cher) pour l'utilisation de cet espace durant les 6 mois que dure la saison de chasse. D'ailleurs, des chasseurs militent pour que les autres utilisateurs de ces espaces soient astreints, eux aussi, au paiement d'un droit d'accès par le truchement d'une adhésion obligatoire aux fédérations de randonnée ou de VTT. Ces mêmes chasseurs réclament également que les autres utilisateurs de la forêt soient tenus de porter des effets fluos pour assurer leur meilleure identification par tous les temps.

Les forêts domaniales représentent moins de 25% de l'espace boisé métropolitain, ce qui induit que si le promeneur n'est pas dans une forêt «publique» il se trouve sur une propriété privée, par conséquent sa présence n'est qu'une tolérance accordée par le propriétaire légitime qui peut à tout moment lui faire quitter les lieux ou lui en interdire l'accès.

Pendant la chasse, la forêt n'est pas le far west

En moyenne, selon les chiffres de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), le nombre de décès consécutifs à des accidents de chasse oscille entre 25 et 30 par an, dans 95% des cas les victimes sont des chasseurs eux-mêmes. Ces chiffres, même s'ils ne traduisent pas les drames humains qu'ils représentent, sont assez faibles par rapport à bien d'autres activités humaines. En effet la chasse n'apparaît pas dans le classement des 25 activités sportives les plus mortifères établi par les compagnies d'assurance. La natation, ou le cyclisme causent plus de victimes que la chasse. Les derniers chiffres (enquête du 1^{er} juin au 30 septembre 2012) fournis par l'Institut National de Veille Sanitaire (INVS) font état de 497 décès par noyade cette année là, dont 214 morts en zone balnéaire. La plage, l'été, est donc plus dangereuse que la forêt l'hiver. Ces chiffres, terribles au demeurant, ne sont mis en avant que pour que chacun comprenne que la forêt, en période de chasse, n'est pas le Chicago de l'inconscient collectif où l'on risque sa vie à chaque pas.



Depuis bientôt 20 ans les chasseurs et leurs fédérations se sont saisis du problème de la sécurité à la chasse. Ils se sont imposés des règles drastiques qui ont fait chuté de 75% le nombre d'accidents.

Une de ces mesures, destinée aux promeneurs, consiste à afficher des panneaux sur tous les chemins d'accès aux parcelles chassées. Lors de battues de chasse au grand gibier, les chasseurs sont tenus de disposer des panneaux d'avertissement sur les chemins d'accès aux lieux du déroulement de ces chasses. Il est simple de les respecter

et de changer d'itinéraire afin de ne pas se retrouver dans le voisinage de la battue. Certains massifs avaient mis en place une politique d'information préalable du public sur les jours de chasse et leur localisation. Ceci permettait aux promeneurs d'établir leur itinéraire en fonction des enceintes traquées. Hélas, ces informations ont été utilisées au détriment des chasseurs par des «éco-warrior» (c'est le nom qu'ils se donnent) pour empêcher, voire saboter le bon déroulement de ces journées.

En voiture

Vous pouvez également apercevoir ce type de panneau le long des routes qui traversent une zone chassée, ils doivent automatiquement vous faire ralentir. Ces avertissements ne signalent pas une chasse en bord de route, mais le risque que des animaux (chiens ou gibiers) puissent à tout moment traverser la route devant vous. Les animaux perdent toute notion de distance ou de rapprochement lorsqu'un véhicule dépasse les 60 km/h. Il est impératif de traverser ces zones en respectant ce seuil. Sachez que si un accident se produit avec un animal chassé, la responsabilité de l'organisateur de la chasse est automatiquement recherchée. En revanche, si cet accident se produit alors que votre vitesse est excessive, seule votre responsabilité est engagée.

Si, par mégarde, vous arrivez à proximité de la ligne des chasseurs postés, faites-vous remarquer par un appel, un cri ou un sifflement. La discrétion n'est plus de mise, il faut être identifié afin que les chasseurs ne prennent aucun risque en ce qui concerne votre sécurité. Si vous devez vous déplacer le long de cette ligne, veillez à être vu de tous les chasseurs et placez-vous sur le côté de l'allée sur lequel se trouvent ces chasseurs. Car le tir n'est autorisé que vers l'arrière et dans un angle supérieur à 30° par rapport à leur voisin visible le plus éloigné. En longeant au plus près la ligne des postés, jamais vous ne vous retrouverez dans la ligne de tir d'un chasseur éloigné qui ne vous aurait pas encore aperçu.

Certaines chasses neutralisent la totalité de la ligne de postés longée par les promeneurs, soit par une sonnerie de trompe, soit par un coup de sifflet, le même que celui des agents de police! La chasse en cours s'interrompt le temps que vous vous éloigniez.

Un chasseur solitaire, en plaine ou au bois, n'est pas tenu aux mêmes obligations d'affichage de panneaux que les chasseurs en groupe. Lors d'une rencontre, manifestez-vous de loin et assurez-vous d'avoir été clairement identifié et repéré, dès lors vous ne courrez aucun risque.

Les chiens de chasse

En ce qui concerne les chiens, il est rarissime que ces auxiliaires de chasse soient agressifs, le plus souvent ils ne vous accordent pas la moindre attention tant ils sont absorbés par leur quête. N'ayez donc aucune crainte à leur sujet. En revanche, si vous trouvez un chien de chasse égaré, tachez de l'attraper et de l'entraver à l'aide d'une laisse de fortune. Le plus souvent vous trouverez les coordonnées de son propriétaire sur son collier. Prenez le temps de le joindre pour lui signaler que vous avez découvert son chien, il serait très surprenant que vous n'en soyez pas chaleureusement remercié.

Sachez que si votre chien vous accompagne à l'occasion d'une balade, il doit rester sous votre contrôle. C'est-à-dire en laisse, ou à portée de voix s'il obéit parfaitement au rappel de son maître. Dans le cas contraire, tout agent de la police de l'environnement peut vous dresser un procès-verbal pour divagation de chien. Ce qui est un moindre mal par rapport aux pays de l'est de l'Europe où les chiens hors du contrôle de leur maître sont, le plus souvent, purement et simplement abattus par ces mêmes agents... Sans tomber dans de tels excès, il faut savoir que même à Saint Witz un chien en liberté court de vrais risques. Ces trois dernières années, plusieurs chiens ont été blessés, voire tués, sur le territoire de la commune par un gros sanglier qui tenait tête aux chiens. La saison de chasse qui vient de se finir a été fatale à ce solitaire qui pesait plus de 150 kg.

L'usage des véhicules à moteur dans les forêts privées et/ou domaniales est totalement interdit, hors autorisation individuelle et temporaire délivrée par l'ONF ou le propriétaire. Pratiquer moto-cross ou quad en forêt expose le contrevenant à une très forte amende et à la saisie du véhicule. De même convient-il de se renseigner en Mairie sur la réglementation locale concernant les chemins vicinaux et communaux.

Malgré la caricature qu'en ont fait les Inconnus, la grande majorité des chasseurs est constituée de gens polis et courtois qui vous rendront votre salut ou votre sourire (même si... votre présence les enquiquine vraiment!). Il

est hors de propos de nier la présence dans les rangs des chasseurs de quelques poignées de butors dénués de toute éducation. Toutefois, en guise de conclusion, pour vous montrer que les grincheux ne sont pas toujours ceux que l'on croit, je voudrais vous raconter un épisode qui m'est arrivé pendant une battue dans le sud de la France. Posté à un angle, un monsieur se dirige vers moi, je décharge ma carabine et pour qu'il comprenne bien qu'il ne court aucun risque j'accroche mon arme à l'épaule canon vers le ciel. Arrivé à ma hauteur, ce promeneur me lâche une bordée d'insultes, et il reste là à m'agorner, étant de nature paisible, je lui demande de se calmer et de passer son chemin, si, si je vous promets je suis resté calme et maître de moi... enfin jusqu'à un certain point. Lorsqu'il m'a dit que pouvais bien jouer les fiers à bras puisque j'étais armé et pas lui, j'ai ôté le verrou de mon arme (la rendant ainsi aussi dangereuse qu'un piquet de tente!) j'ai glissé ce dernier dans ma poche, posé tranquillement ma carabine neutralisée contre un arbre, dès lors, désarmé comme lui, je lui ai proposé de régler le différend qu'il avait avec moi à la loyale, à l'ancienne, « mano a mano ». Allez, j'avoue, je n'ai sans doute pas annoncé le programme d'une façon aussi posée que ce que je vous décris... bref, ce programme n'ayant pas eu l'heur de plaire à ce promeneur il s'est instantanément transformé en jogger !

Bonne promenade à tous.

Quelques règles de bonne conduite en forêt

- **Emportez vos déchets** avec vous, la forêt ne sera que plus propre. Une peau de banane disparaît en 2 ans, un objet en fer ou en plastique entre 10 et 20 ans, et jamais lorsqu'il est en aluminium.
- **Restez dans les sentiers** pour ne pas piétiner la flore et ne pas effrayer les animaux.
- **Ne faites pas de feu.**
- **Gardez votre chien tenu en laisse.**

Pour approfondir ce sujet :

www.foretpriveefrancaise.com

www.invs.sante.fr

www.chasseurdefrance.com

www.oncfs.gouv.fr

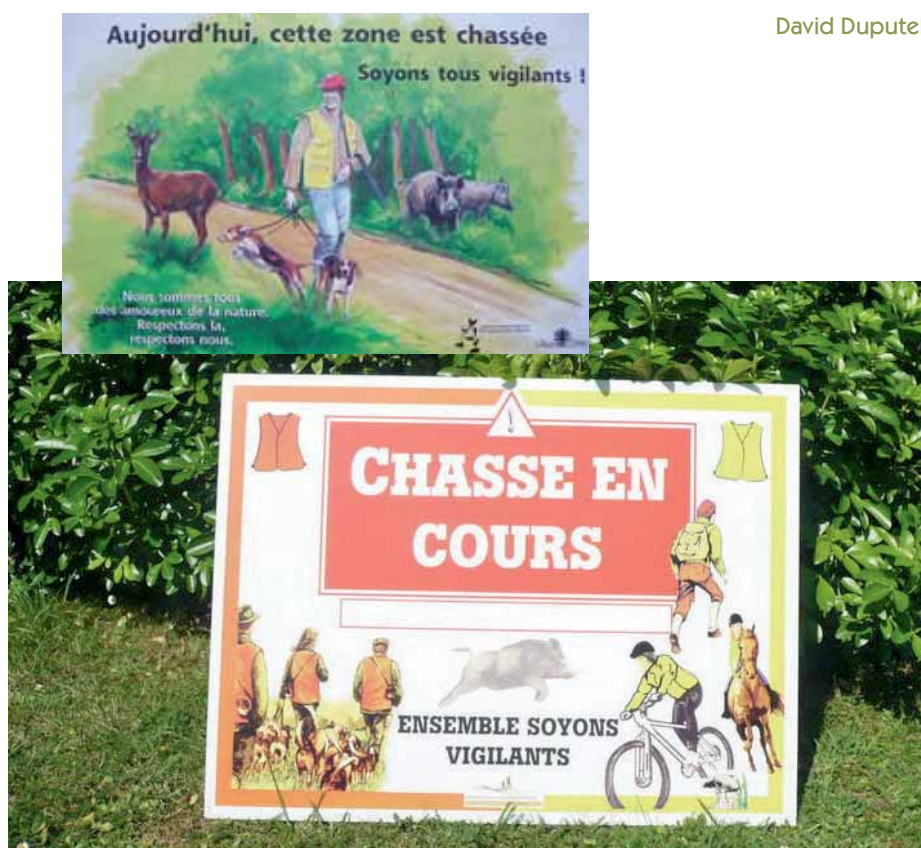
www.ficif.com

www.fdc60.fr

Je vous conseille la lecture de cette page et de ses documents extraits du « petit livre vert du chasseur » intitulé « le grand partage » :

<http://www.syndicatdelachasse.com/actu03/mars/grand-partage.htm>

David Duputel



L'eau, les réseaux, les arbres... maladies des canalisations

Deux types de réseaux coexistent : les eaux usées (douches, toilettes...) des habitations sont évacuées par un réseau spécifique et s'écoulent par des canalisations vers la station d'épuration de Bonneuil qui les traitera. Par contre, les eaux pluviales sont évacuées par un autre réseau de canalisations qui rejettera directement les eaux de pluie dans les ruisseaux et rivières.

Dans notre quotidien, nous rejetons à l'égout quantité de graisses (savons, eaux de vaisselle, shampoings, huiles en tous genres...) qui finissent par encrasser les canalisations des égouts. En refroidissant, elles se déposent sur les parois et finissent par obstruer en constituant des amas. D'ailleurs la réglementation interdit le rejet d'huile de friture dans les éviers, les toilettes et demande aux restaurateurs l'installation d'un bac à graisse pour filtrer leurs eaux de vaisselle. Les égouts de la ville de Londres se sont retrouvés bouchés par un « fatberg » littéralement un iceberg de graisse de 15 tonnes extirpé par des experts.

Les lingettes même « biodégradables » ne se dissolvent pas immédiatement et, jetées dans les toilettes, vont s'agglomérer avec les graisses pour former des amas compacts. Ils vont obligatoirement finir par boucher les canalisations et entraîner un blocage de l'écoulement. ...

De nombreuses fissures peuvent être provoquées par des mouvements de sol liés par exemple au passage de véhicules lourds (camions, bus...) qui généreront des vibrations. Elles-mêmes se répercuteront sur la stabilité de l'ouvrage. Au fil du temps, les canalisations seront fendues.

Les racines d'arbres se dirigeront vers des fissures de canalisation existantes pour puiser l'eau de la fuite, assurer leurs croissances et formeront des amas de racines OU écarteront tout simplement les matériaux qui se fissureront au fil du temps. Les racines de peupliers sont particulièrement redoutables. Ne laissez pas vos arbres et leurs racines envahir les canalisations. Certains propriétaires le savent déjà, et ont dû faire face à leurs évacuations complètement bouchées avec des recherches de cause compliquées et onéreuses.

Les sols ne sont pas inertes, ils se dilatent sous l'effet de l'humidité ou se compactent avec la chaleur... Or les canalisations sont des axes rigides qui supportent mal les forces énormes qui s'exercent lors des différents mouvements auxquels elles sont soumises. Elles vont invariablement plier, se courber, casser ou se fissurer.

Tous les déchets jetés dans la rue vont être emmenés avec les eaux pluviales directement dans le milieu naturel qui sera pollué.

Mode d'exploration : traitements préventifs et curatifs.

Le SIAH (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du petit Rosne) est en charge du curage et de la cartographie des réseaux pour notre commune :

- Des moyens sophistiqués (inspection télévisée avec caméras) permettent d'évaluer l'état intérieur des canalisations et parfois de réduire les risques d'apparition des dommages en localisant le problème.
- On peut également effectuer un curage invasif qui décollera les déchets collés aux parois grâce à un robot qui avancera dans la canalisation avec la force hydraulique.
- Des logiciels spécialisés (SIG) permettent de stocker, traiter, analyser et gérer les données spatiales et géographiques. Il est nécessaire dans l'intérêt de tous de préserver ce patrimoine souterrain et vital.

En 2014, le SIAH a inspecté 16 km de canalisations, soit 70 interventions télévisées.

Marie-Hélène Dauplain



Rappel des consignes de tri :

Vous avez reçu ce document (un feuillet recto verso que nous reproduisons ici en petit format pour mémoire), n'hésitez pas à le consulter régulièrement et contactez le SIGIDURS pour tout renseignement complémentaire (0800 735 736* et www.sigidurs.fr)

*appel gratuit depuis un poste fixe



Encore un succès pour le salon des artistes

Du 20 au 22 mars, le 12^{ème} salon artistique a ouvert ses portes à Saint-Witz. « Voyages dans tous ses états » a véritablement enchanté petits et grands.

Le salon artistique est devenu le lieu privilégié des créations artistiques originales de nos amis professionnels et amateurs. La particularité : pas d'invité d'honneur, tous nos artistes juniors et confirmés sont à l'honneur, une visibilité départementale et communale leur sont offertes.

numérique, plasticien, mosaïste. A partir de 2013 est instaurée une dimension éco-responsable avec le Sigidurs, protection de l'environnement en partenariat avec Codérando95 en 2014 et en 2015 de nouvelles valeurs artistiques : l'art de conjuguer l'insertion et la création.

Jean Pierre Vong Président de ADAIS, Association des artistes indépendants de Senlis, a également animé une conférence « Pourquoi acquérir des œuvres d'art dans votre entreprise... ».

Quel plaisir de voir également les enfants des écoles qui, par petits groupes, ont découvert l'aréopage des œuvres exposées. « Moi aussi je fais de la sculpture, en pâte à modeler » s'écrie un enfant. Un autre cherche partout... La Joconde ! Une vocation naissante ?

Chantal Delgado



Découverte d'Œdipe enfant

Ce tableau, prêté par David Duputel, est une œuvre de Claude Vignon signée et datée de 1624. Cet artiste a eu Louis XIII pour mécène et protecteur. Il fut le premier artiste en France à porter le titre de premier peintre du Roi. Une jolie dimension donnée à cet événement.



L'expression des artistes se manifeste sous des thèmes et des matières différentes chaque année en fonction d'un thème et d'une couleur choisis d'une année sur l'autre. Depuis 2002 les œuvres peinture, sculpture et céramique se sont enrichies au fil des salons : photographie au collodion,



Bricolage & jardinage

Rappel des horaires pour le respect de tous !



ARRETE N° 2009-297 concernant le bruit entre voisins

Article 11 : I. Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuse, bétonnières ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
- de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés

Paroisse

Les enfants de chœur reviennent d'un pèlerinage au Mont-Saint-Michel. Ils ont eu très beau temps en ce week-end du 8 mai.

Quatre jeunes de notre groupement paroissial, accompagnés de leur animateur sont partis en compagnie de 300 jeunes du diocèse.

Ce pèlerinage s'est déroulé dans la joie et la prière.

Les jeunes ont traversé à marée basse la baie, à pied pendant environ deux heures. Ils en auront des souvenirs inoubliables. Puis ont participé à des jeux de piste sur le Mont qui se sont bien déroulés malgré le monde.

Puis tous en aube autour de leur Évêque Mgr LALANNE ont porté nos prières au cours de la célébration.

Remercions ces jeunes qui donnent de leur temps et leur sérieux pour servir la Messe pour le bien de notre Communauté.

Notre Père Samuel AGLIGAN va repartir pour son pays natal, le Bénin. Il nous accompagne depuis 3 ans et demi avec gentillesse et bonne humeur.

Nous lui souhaitons un bon retour et de bonnes missions.

Nous pensons à tous ceux qu'il a accompagnés, qu'il a baptisés, mariés, et donné les sacrements.

Le samedi 4 juillet, la Messe de 17h30 sera suivie d'un moment convivial où chacun pourra lui témoigner amitié. Remerciements autour d'un pique-nique improvisé.

Venez nombreux pour ce rendez vous important plein de joie et d'amitié. Les modalités seront précisées en fonction de la météo.

L'Equipe Paroissiale



Don du sang

Dimanche 7 juin 2015
de 9h à 13h30
à l'Ecole Primaire
Jane du Chesne
Venez nombreux

Cette collecte est prévue de longue date. Elle précède d'une semaine la journée mondiale des donneurs de sang qui aura lieu le dimanche 14 juin 2015. Dates et lieux de collectes sur : jedonnemonsang.net

Pour information, la précédente collecte du 8 mars a vu la visite de 52 donneuses et donneurs volontaires (dont 6 nouveaux) ; à leur attention, un courrier de remerciement de l'Etablissement Français du Sang "Ile de France" a été lu lors du dernier conseil municipal et nous sommes heureux de nous en faire l'écho dans nos colonnes.

du jeudi 11 juin au jeudi 18 juin 2015

SAUR RELÈVERA LES COMPTEURS D'EAU

• Pendant cette opération de relève, Saur vous remercie de faciliter à ses agents l'accès à votre compteur. Tous sont porteurs d'une carte professionnelle Saur ; n'hésitez pas à la leur demander.

• Si notre agent n'a pu accéder à votre compteur, il laissera dans votre boîte aux lettres une carte-réponse sur laquelle vous pourrez reporter les chiffres de votre compteur. Afin que votre consommation réelle puisse être prise en compte retournez-nous votre carte-réponse le plus rapidement possible.

• Vous pouvez également nous communiquer les index de votre compteur sur notre site internet www.saurclient.fr à partir de votre espace client.

Service clientèle : www.saurclient.fr - Tél. 03 60 56 40 01

McDO Kids Sport

Du sport avant tout...



La caravane du McDo Kids Sport a fait étape à Saint-Witz le mercredi 19 avril 2015 au stade intercommunal GUY DRUT. Un site idéal aux dires des organisateurs pour accueillir cette manifestation soutenue par le comité national olympique et sportif. Pas question de hamburgers mais de sport. Pour le coup, les 200 enfants, unanimement ravis, ont bien montré qu'ils avaient la frite.

Ce concept clé en main et totalement pris en charge par Ahmed GORMIT, bienfaiteur et directeur du fast-food wézien, a permis aux jeunes de 5 à 12 ans d'apprendre la danse du village « Bouger, c'est gagné » et de s'initier à différentes activités sportives. Au programme, hand-ball, judo, athlétisme, rugby. L'originalité de la formule consiste à intégrer des activités locales prises en charge par les clubs du village et des villes voisines. Le volley-club, le tennis club et la UNE 95 en renfort sur l'atelier course, saut et lancer ainsi que le club de Fosses

de capoeira, le hand-ball Surveilliers et l'association d'escrime de Senlis « Les trois armes » ont joué le jeu. De quoi offrir un panel étendu de sports aux jeunes qui sont repartis avec un passeport bien rempli à raison d'une vingtaine de minutes par atelier.

La tournée McDo Kids Sport passe dans 125 communes de l'hexagone... La météo clémente a facilité le déroulement de l'étape wézienne marquée par le passage de notre championne MURIEL HURTIS qui a salué cette initiative qui incite avant tout à la pratique du sport. Merci une fois encore de sa disponibilité. Rendez-vous est pris en 2016 avec une formule encore plus attrayante et une date anticipée hors vacances scolaires qui permettra d'accueillir encore plus d'enfants.

La municipalité

Voisins vigilants de Saint-Witz

Pour lutter contre la délinquance de proximité et les cambriolages, il est important que tous les Wéziens contribuent à la sécurité de notre village en soutenant les actions de la Gendarmerie, de la Police Municipale, des Vigiles ASL et de notre Mairie.

Avec plus de 3000 communautés actives en France, le dispositif Voisins Vigilants, basé sur la solidarité entre voisins, la vigilance des habitants, le partage d'informations et d'alertes instantanées par SMS, une sensibilisation aux règles de sécurité et un partenariat renforcé avec les forces de l'ordre a largement fait ses preuves ; c'est pourquoi le Ministère de l'Intérieur soutient officiellement depuis juin 2011 le déploiement de ce dispositif.

La communauté de Voisins Vigilants de Saint-Witz regroupe aujourd'hui plus de 115 familles habitant tous les quartiers de notre village. L'adhésion aux services de la communauté de Voisins Vigilants de Saint-Witz est totalement **GRATUITE**.

Rejoignez notre communauté : plus nous serons nombreux, plus nous serons efficaces !!!



Communauté de Voisins Vigilants de Saint-Witz

Informations sur la communauté : envoyez-nous un email à l'adresse : vigilantsaint-witz@orange.fr

Adhésion à la communauté : site internet national des Voisins Vigilants : <http://www.voisinsvigilants.org/>
Inscrivez-vous en ligne puis demandez votre rattachement à la communauté de Saint-Witz

Dominique SEGONNE – Référent de la communauté



L'été arrive, attention aux barbecues !



Installer un barbecue

Quel que soit le type de barbecue, l'installation doit respecter certaines règles :

- le barbecue doit être éloigné de toute source inflammable (arbres, feuillage...)
- le barbecue doit être placé sur un sol stable
- vérifiez le respect des normes de sécurité par le fabricant
- disposez d'un moyen d'extinction (sable, extincteur...).

Allumer un barbecue

Les barbecues à gaz, l'allumage est automatique si vous ne disposez pas de système d'allumage automatique ; il est alors conseillé d'utiliser des allumettes de grande taille.

Un barbecue à charbon, garnissez le fond du barbecue avec du papier journal froissé, sur lequel vous ajoutez des brindilles sèches puis du charbon de bois. Vous pouvez aussi utiliser un décapeur thermique pour allumer votre barbecue.

Évitez les blocs d'allumage ou tout autre produit chimique. Peu écologiques, il peuvent donner un goût désagréable aux aliments.

Attention

- Ne jamais utiliser d'alcool à brûler ou tout autre liquide inflammable
- Toujours prévoir un seau de sable ou une source d'eau à proximité
- Dans la mesure du possible, toujours installer un barbecue de biais par rapport au vent
- Ne pas faire de barbecue en période de canicule ou par grand vent
- Ne jamais laisser un enfant s'approcher du barbecue, ni manipuler les outils de cuisson
- Utilisez des gants de cuisine.

Cuire au barbecue

Huiler la grille de cuisson avant la cuisson afin d'éviter que les aliments ne collent. Pour éviter le noircissement des aliments, cuire lentement en plaçant les viandes et poissons à plus de 10 cm des braises. Le noircissement apparaît quand les graisses s'enflamment au contact des braises et carbonisent les aliments.

Le danger : la production d'une substance cancérigène. Il est conseillé de ne pas manger les parties noircies des aliments.

Nettoyer un barbecue

Vous connaissez l'effet pyrolyse ? Pas besoin de produit chimique pour nettoyer votre grille de barbecue ! La chaleur du foyer vous permet de nettoyer et de désinfecter votre grille. Vous pouvez aussi placer les grilles dans le lave vaisselle ou les laisser tremper dans de l'eau chaude additionnée d'une dose d'ammoniac.

18
112



Les pompiers
de Surveilliers

SOYEZ ...

Rapide pour ALERTE

c'est un facteur clé
pour limiter le sinistre

Précis pour LOCALISER

les secours seront plus vite
sur les lieux

Clair pour RENSEIGNER

plusieurs précisions vous seront
demandées par l'opérateur

Enquête statistique sur la santé et les conditions de vie des seniors :

L'Insee réalise, du 2 mai au 10 octobre 2015, une enquête sur la santé et les conditions de vie des seniors.

L'enquête a pour objectif de mieux connaître les conditions de vie des personnes âgées, leurs difficultés et les aides qu'elles reçoivent. Les résultats, portés à la connaissance des professionnels et du public, vont permettre de mieux cibler les politiques d'aide à destination des personnes ou familles dans le besoin.

Dans notre commune, quelques personnes de 60 ans ou plus seront sollicitées. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec elles. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Le printemps est une période importante pour le jardin !

Voyez, sentez, admirez et appréciez tous les plaisirs fleuris que nous offre cette saison. On est envoûté par la douceur qui s'installe et on savoure chaque instant jusqu'à ne plus vouloir quitter le jardin.

La nature ayant repris ses droits, le jardinier a du pain sur la planche. Vous avez sans doute entendu parler des saints de glace, avant lesquels les gelées sont toujours à craindre. Ces fameux saints sont St Mamert, St Pancrace et St Servais, fêtés respectivement le 11, le 12 et le 13 mai. Après ces dates, c'est donc sans risque que vous pouvez installer en pleine terre les annuelles à floraison estivale que vous avez achetées en godets comme les impatiens, géraniums, œillets et bégonias par exemple.



Même chose pour tous les semis frieux que vous aviez réalisés sous abri : cosmos, soucis, capucines.....



Si pour certaines plantes la floraison approche, pour d'autres, elle s'éloigne. Il nous faut alors couper les tiges des fleurs fanées des tulipes, jonquilles, iris... et les arbustes défleuris tels que les lilas ou les forsythias peuvent maintenant être taillés. Les rosiers doivent être également débarrassés progressivement de leurs fleurs fanées et des gourmands.

Pensez également à installer des tuteurs sur les grandes plantes (pivoines, dahlias, marguerites, roses trémières) pour éviter qu'elles ne s'effondrent sous leur poids.

Et pourquoi ne pas faire aussi un petit jardin d'aromatiques ? Appelé aussi « jardin de simples », le carré d'aromatiques rend bien des services.



Parfumer les sauces et les ragoûts, soigner en tisanes et infusions, rehausser les crudités, les poissons et les viandes grillées, les simples ont

de multiples fonctions. Vous trouverez en jardinerie des plants de sauge, de menthe, de romarin, de thym ou de laurier... mais certains semis d'aromatiques sont très faciles à réussir.

La corvée d'arrachage des mauvaises herbes se poursuit : dépêchez-vous d'enlever les pissenlits avant que leurs fleurs ne montent en graine, sinon la prolifération est garantie ! Préférez toujours les solutions douces aux produits de désherbage : eau bouillante ou vinaigre blanc un jour de grand soleil, arrachage manuel avec des gants et une binette ou un sarcloir... Ce travail, certes pénible mais rapide à la venue des jeunes pousses, se révélera être fastidieux une fois que celles-ci vous auront envahies. Il peut être utile également de revoir ses priorités : des mauvaises herbes qui concurrencent les jolies fleurs que l'on a plantées, c'est toujours gênant, mais quelques pâquerettes sur une pelouse, ou des boutons d'or par ci par là cela peut être charmant...

Le proverbe du moment : Petite pluie de mai rend tout le monde gai.

Josiane PINCHART



Le ministère de la Culture et de la Communication présente

Rendez-vous aux jardins

Les 5, 6 et 7 juin 2015, près de 2300 parcs et jardins s'ouvrent à la promenade partout en France. A Saint-Witz, samedi 6 et dimanche 7 juin, de 14h à 18h, vous pourrez (re)découvrir



- **Jardin de Josiane et Philippe**
Avec son petit air d'exotisme autour d'un plan d'eau rafraîchissant orné de nénuphars, ce jardin est un repos de l'esprit.
17 rue du Trou Nizeau,
☎ 06 65 79 83 17

- **Jardin de Chantal**
Cette rocaille généreuse qui déborde sur la rue fourmille de plantes fleuries en une explosion de couleurs.
39 rue des Moulins à Vent

Pour le Val d'Oise, consulter la brochure-programme "De parcs en jardins" sur : www.valdoise-tourisme.com

Après deux ans d'interruption

CONCOURS 2015 des jardins fleuris de Saint-Witz

Les membres du jury repèrent déjà, au fil des rues et à l'avant des maisons, les jardins remarquables, insolites...

Remise des prix le samedi 26 septembre.
Les lauréats seront contactés personnellement.

Pour toute précision, contact : Josiane Pinchart
(josianepinchart@hotmail.com) ☎ : 01 34 68 50 76

Médical Retraite communique



Nous sommes un service de conseil gratuit pour les familles en recherche d'une place disponible en maisons de retraite. Nous mettons en service trois pôles novateurs, professionnels et gratuits :

- Un pôle Juridique : Il permet à tous de poser les questions sur les aides, les droits et les obligations, sans oublier les tutelles, curatelles...
- Un pôle d'information médicale : Il permet à tous d'en savoir plus sur les différentes pathologies liées au 3^{ème} âge : Alzheimer, Parkinson, AVC etc. Ce service ne remplace pas une consultation auprès d'un médecin.

• Un pôle d'écoute psychologique : Cet espace de parole permet d'aborder toutes les problématiques personnelles souhaitées. Ce service, comme les deux autres, respecte les règles de confidentialité.

Prise de rendez-vous téléphonique pour chacun de ces pôles au 01 84 88 61 85

www.medical-retraite.fr
0805 084 084*

*appel gratuit depuis un poste fixe

voir plus : www.medical-retraite.fr

L'association CHEZ GODOT

Regroupe des personnes victimes d'un traumatisme crânien (et/ou de lésions cérébrales acquises) et leurs proches. Pour bénéficier de ses services basé en partie sur l'entraide mutuelle, vous pouvez contacter le président Marc Gautré au 06 72 72 41 28 (marc.gautre@gmail.com).

Association "Chez Godot",
62 rue Pierre Brossolette,
95200 Sarcelles Village.
Contact Thomas Doyennette
au 07 88 37 48 02.



Demandeurs d'emploi

(et plus largement tous ceux qui ont une démarche de projet professionnel), des sites internet indispensables :

1) www.emploi-m2e95.fr (et bureaux d'accueil, les plus proches à Fosses et Louvres)

Le site de la Maison de l'Emploi de l'Est du Val d'Oise. Les maisons de l'emploi ont vocation à inscrire leurs interventions en complémentarité des actions menées par les autres acteurs locaux de l'emploi sur le territoire et à développer une fonction de coordination. Vous souhaitez évoluer professionnellement ? Venez rencontrer l'un de nos conseillers dans le cadre de nos permanences gratuites « gestion de carrière ». Vous pourrez bénéficier de conseils, d'un entretien, d'un diagnostic personnalisé et d'une orientation sur les dispositifs existants : bilan de compétences, validation des acquis de l'expérience, congé individuel de formation CDD / CDI et formation hors temps de travail.

Pour tout renseignement ou pour prendre rendez-vous Tél. 01 34 72 11 59.

2) emploi.roissy-developpement.com

Service proposé par Roissy Développement pour les demandeurs d'emploi, les citoyens qui souhaitent travailler près de chez eux, ou encore les jeunes. « ROISSY Dév emploi » recense les offres d'emplois, de formations, de stages et les contrats d'alternance disponibles sur tout le territoire de Roissy Porte de France. Chaque annonce renvoie au site émetteur de l'offre. Il est donc possible d'y postuler directement en ligne. Renseignements et informations complémentaires : entreprise@roissy-online.com / Tél. 01 34 29 45 89.

Actualité emploi de la CARPF

Formation hôte(sse) d'accueil

Les métiers de l'accueil vous intéressent ? Une formation Hôte(sse) d'accueil /standardiste en entreprise est organisée du 6 juillet au 12 octobre (pas de coupure estivale). A l'issue de cette formation, l'entreprise Phone Régie proposera des CDI à temps complet ou partiel.

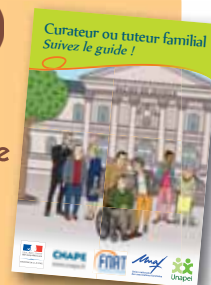
Pré-requis : Savoir renseigner quelqu'un en anglais et être motivé !

Envoyez votre CV à contact@asso-m2e95.fr sous la référence Phone Régie, renseignements au 01 34 72 11 59.

Vous pouvez aussi trouver d'autres informations sur <http://roissy-developpement.tagemploi.com/page/actualite>

L'Union Départementale des Associations Familiales du Val d'Oise (www.udaf95.fr) communique :

Si vous avez la charge d'une personne de votre famille qui ne peut pas (ou plus) s'assumer seul, si vous assumez cette charge en tant que tuteur ou curateur familial, découvrez le guide qui vient d'être réalisé. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à téléphoner à l'UDAF 95 : 01 30 75 04 52.





par Nicole CATTIN

Voici une recette du Sud que vous pourrez déguster dans les restaurants de spécialités régionales tout autour de Perpignan :

LES ENCORNETS FARCIS DE COLLIOURE

Ingrédients pour 6 personnes

- 12 encornets moyens
- 6 grosses tomates (fraîches en saison, ou en boîte 1kg700 de pulpe)
- 4 oignons doux jaunes ou oignons blancs moyens
- 400gr de veau haché
- 400gr de porc haché
- 2 gros œufs
- 2 branches de persil
- 4 gousses d'ail
- 1 carotte
- 2 verres de vin blanc
- baguette de pain trempée dans du lait
- 1 cuil. à café de piment d'Espelette
- 2 cuil. à soupe d'huile d'olive
- 50gr de baguette rassie
- 1 sucre
- sauce rouille (toute prête)

Préparation

Préparez le fond de sauce : Pelez et émincez grossièrement les oignons. Placez dans une grande cocotte avec l'huile. Ajoutez les tomates, 1 sucre, 2 gousses d'ail hachées, le vin, la moitié du piment, et faites cuire à feu très vif pendant 15 min. Détachez la tête des encornets, coupez les têtes pour ne garder que les tentacules, et hachez-les finement. Videz et lavez les poches.

Préparez la farce : Couvrez le pain de lait. Mélangez les viandes, ajoutez le reste d'ail haché, la carotte finement râpée, les œufs, le persil et le pain égoutté légèrement. Ajoutez les tentacules, salez et poivrez avec 1/2 cuil. à café de piment. Remplissez les encornets de cette farce à l'aide d'une cuillère. Fermez avec un cure-dents. Mixez la sauce et enfoncez les encornets dedans.

Laissez cuire 1 heure à feu doux et à couvert. Servez avec du riz, des toasts de baguette et une bonne sauce rouille. Saupoudrez de persil avant de servir.

Mes amis nous ont servi ce plat avec un champagne rosé, mais un vin blanc fruité conviendra parfaitement. Goûtez l'assaisonnement selon votre goût. Ce plat est encore meilleur réchauffé (1 ou 2 jour après la cuisson).

CONSEIL : Pour gagner du temps, mixez grossièrement les oignons avant de les faire cuire. Pour rehausser le goût des calmars, faites sauter les tentacules avec un peu d'huile et d'ail avant de les hacher.

Après cette longue préparation un petit dessert facile et de saison :

GRATIN DE FRUITS ROUGES

Préparation

Prenez un plat à gratin en verre ou en terre.

Beurrez le plat.

Étalez les fruits rouges de saison ou surgelés au fond du plat.

Dans un saladier, versez 150gr de sucre, 150gr de poudre d'amandes, 2 gros œufs entiers, 20cl de crème fraîche entière, un verre à liqueur de rhum.

Bien mélanger le tout.

Versez ce mélange sur les fruits rouges.

Saupoudrez de sucre vanillé ou de sucre roux.

Mettre au four 20 min th.7°.

Vous pouvez accompagner ce dessert avec une glace à la vanille.



Bon appétit.

Cinq étoiles sur la lune

Shanghai : mon vieil ami Lee m'a demandé de venir le voir et je ne puis rien lui refuser. Ses bureaux sont établis sur le Bund avec vue imprenable sur les tours modernes, qui rivalisent avec celles de Manhattan et un restaurant privé qui défie les *** du Michelin.

Nous devons nous y faire : les pirates vont faire régner leur loi sur la mer de la Tranquillité.



– Quoi de neuf, Lee ?
 – Tu vas tout savoir et je compte sur toi pour ne pas tout répéter... pas tout et pas tout de suite !
 – Tu as ma parole !
 – As-tu entendu parler de la Mission Paix céleste ?
 – Mission spatiale ? Vaguement.
 – Nous allons envoyer des Chinois sur la Lune !
 – Combien ?
 – Une demi-douzaine. Sur terre, cela ne fera aucune différence.
 – Ils vont pouvoir creuser et rapporter quelques échantillons de...
 – Pas seulement ! D'abord, ils vont séjourner sur la mer de la Tranquillité. Si, en 1969, les Américains s'y sont posés, ils avaient de bonnes raisons et, une fois de plus, nous les... imiterons : ça au moins – on nous le reproche souvent – nous savons faire !
 – Les imitations ?
 – Oui. Depuis Lao-Tseu : notre façon de rendre hommage aux plus doués ! Mais cette fois...
 – Sois plus clair, Lee !
 – J'y viens : non seulement, ils rapporteront sur terre quelques cailloux, mais autre chose nous intéresse...
 – Le LEM ?
 – Non, sans intérêt : technologie périmée.
 – Quoi alors ?
 – Le drapeau !
 – Le drapeau ? Tu veux dire : le drapeau américain ?
 – Parfaitement : nous allons le ramener sur la terre et allons le revendre !
 – Mais qui va l'acheter ?
 – Justement : les Américains ! Ils sont bons patriotes et nous le leur revendrons 400 millions de dollars !
 – Vous êtes devenus cinglés !
 – Du tout ! Il y a 320 millions d'Américains : un dollar, chacun.
 – Et pour le reste ?
 – Il y a aussi 4 millions d'Américains millionnaires : chacun paiera 20 dollars de plus – version chinoise de l'ISF, si tu veux ! Ils s'en tirent bien...
 – C'est insensé ! Mais alors, il n'y aura plus de drapeau sur notre satellite !

Je ne sais quelle est votre réaction, en apprenant cette nouvelle. J'étais abasourdi. Lee s'en

rendit compte et, en me raccompagnant vers l'ascenseur, il ajouta :

– Ne t'inquiète pas pour le drapeau : nous le remplacerons par le nôtre !

A l'aéroport, je décidai de changer mon billet d'avion et pris un aller pour New-York. Avant de rentrer à Paris, il me fallait en parler à un ami de toujours : Charles-Isidore Allright (CIA, pour les intimes). Il va en faire une tête...

– Quelles bonnes nouvelles ? Habituellement, tu viens toutes les années bissextiles. Cette fois, ce n'en est pas une. Tu as donc des choses à me dire...

Je lui exposai la mission Paix céleste chinoise et il éclata de rire :

– Je sais ! Et je te confirme que nous allons le racheter, ce drapeau ! C'est une excellente affaire...
 – 400 millions de dollars ! Avec la dette publique des Etats-Unis qui flirte avec les 20 000 milliards de...
 – Avec ou sans ! Je t'explique : Nous rachetons le drapeau ; nous l'installons dans un pavillon spécial du Musée de l'Espace, avec décor lunaire approprié et fixons le prix du billet d'entrée à 10 dollars ! Nos compatriotes auront à cœur de revoir leur bannière, qui aura passé quarante-cinq années sur la Lune ! Tu en connais d'autres sur la terre ? En dix ans, nous serons remboursés...
 – Vu sous cet angle... Mais dis-moi, Charles-Isidore, cela ne te fait rien que les cinquante étoiles de la bannière américaine soient remplacées par les cinq de la République populaire de Chine ?
 – Je ne t'ai pas tout dit : dans quelques années, l'épisode 2 de la mission Paix céleste enverra des Américains sur la Lune pour récupérer le drapeau chinois... qui n'aura pas eu le temps d'y rouiller ! Nous le leur revendrons 3 milliards d'yuans !
 – 3 milliards ?
 – Il y a 1,2 milliards de Chinois : 1 yuan par Chinois, à concurrence du milliard le plus pauvre. Quant aux autres 200 millions de Chinois, mieux lotis, ils paieront 10 yuans

chacun – version américaine de l'ISF, pour que tu comprennes...

– Et tu crois qu'ils achèteront ?
 – Ils ne pourront pas faire autrement... Et nous, nous rentabiliserons leur idée en utilisant leur arme : l'imitation ! Tant que les Chinois ne réévaluent pas leur monnaie, c'est moins que le prix du drapeau américain : l'honneur est sauf ! Tout de même !

A l'aéroport, je décidai de changer mon billet d'avion et pris un aller pour Shanghai. Avant de rentrer à Paris, il me fallait en parler à Lee. Il va en faire une tête...

– Tiens donc ! Je ne pensais pas te revoir de sitôt ! Quel bon vent t'amène ?

Je lui exposai le deuxième épisode de la mission Paix céleste et il éclata de rire :

– Parce que les Américains s'imaginent que nous allons lancer une souscription populaire pour racheter ce drapeau ?
 – Bien sûr ! Vous ne pourrez pas faire autrement...
 – Foi de Lee : je puis t'affirmer que, sous aucun prétexte, les Chinois ne rachèteront ce drapeau !
 – Ce sera une humiliation nationale... Vous êtes chatouilleux sur ce point !
 – Oui ! Et nous ne le rachèterons pas. Non parce que nous en sommes financièrement incapables... mais parce que ce drapeau...
 – Ce drapeau ?
 – Comment te dire ? Ce drapeau... est... un... faux ! Voilà : une imitation !
 – Comment peux-tu affirmer cela ?
 – Parce que c'est nous, qui l'avons fabriqué ! Et que, s'il fallait en obtenir une... copie, nous pourrions la réaliser à moindres frais !

A l'aéroport, je décidai de ne pas changer mon billet d'avion. De retour à Paris, je voudrais dire deux mots au Ministre de l'Economie et des Finances à propos d'une réforme tricolore et sans étoile de l'ISF...

Avenir ensemble

« Si vous avez l'impression d'être trop petit pour changer les choses, essayez donc de dormir avec un moustique, et vous verrez lequel des deux empêche l'autre de dormir ! »

Le Dalai Lama



Chers concitoyens cette maxime empruntée au Dalai Lama illustre parfaitement notre rôle au sein de l'équipe municipale, à ceci près que nous ne voulons pas transmettre le chikungunya.

Nous l'écrivions dans la dernière gazette, notre but est de travailler pour notre village dans la meilleure ambiance possible avec toute l'équipe élue.

Au cours des derniers mois, nous avons essayé de proposer différentes idées.

En premier lieu, nous avons proposé de faire adhérer la commune à l'association ACTIOM. Celle-ci offre aux administrés des communes adhérentes, des assurances complémentaires de santé mutualisées. L'adhésion à Actiom est gratuite pour les communes, elle permet à chaque habitant de souscrire à titre privé, une assurance complémentaire à des tarifs très compétitifs. Nous vous encourageons à examiner cette offre sur www.associationactiom.org.

Dans un autre registre, celui de notre environnement, nous avons proposé de faire de Saint-Witz, une commune « zéro phyto ». Il s'agit là de devancer la loi qui, d'ici deux ans, interdira à toutes les collectivités locales l'utilisation de produits phytosanitaires. Désherbants ou insecticides seront proscrits pour l'entretien des tous les espaces verts publics.

Dans la même veine, nous avons proposé la mise en place du « fauchage tardif » au sein de la commune, cette pratique retardant la tonte des talus et autres bords de routes permet à la micro faune et à l'avifaune de prospérer et de mener à bien ses couvées. Ces espaces moins entretenus

constituent en quelque sorte des micro réserves naturelles permettant la protection de la bio diversité au niveau local, tout en économisant des heures de main d'œuvre.

Notre dernière proposition en date, est d'affilier ASL au système wézien d'alerte de Voisins Vigilants. Cela permettrait à nos « anges gardiens » de recevoir en direct sur leur téléphone les alertes postées, et/ou d'alerter les familles wéziennes inscrites sans délai. Cela permettrait d'éviter de faire de Saint-Witz une « Mairie vigilante » opération dont le coût important peut, ainsi, être économisé.

Economie, ce mot sous-tend tout cet article, en ces temps de crise il est difficile d'y échapper. Le 19 mars dernier à l'occasion du vote du budget, nous nous sommes abstenus de voter l'augmentation des taux de la part communale sur les impôts locaux.

Les résultats budgétaires imposant leur réalité, nous ne pouvions pas nous opposer radicalement à cet alourdissement de la fiscalité locale. Toutefois considérant que vous ne nous avez pas élus pour accroître vos charges, nous n'avons pas pris part au vote.

Fidèles à notre méthode, nous allons, dans les semaines qui viennent, faire des propositions de mesures d'économie. A l'image du moustique du début, elles ne seront pas forcément spectaculaires, mais ne sont-ce pas les gouttes d'eau qui font les fleuves ?

M. Berson Géant.
D. Duputel.
d-duputel@sfr.fr



MEMENTO

Sécurité de Saint-Witz **06 86 86 26 20**
Pompiers **18**
Gendarmerie de Fosses **01 34 72 10 20** ou **17**
Gendarmerie de Louvres **01 30 29 39 70** ou **17**

Accueil de loisirs « La Licorne » :
01 34 68 95 42/01 34 68 20 50
AFAD (Domont) **01 39 91 48 15**
Agence Imagine R **0969 39 55 55**
Agence Navigo **0969 39 66 66**
Allô Service Public **30 08**
Assistance Anti Nuisibles **03 44 21 92 19 / 06 13 52 69 23**
Bibliothèque **01 34 68 21 10**
Café des Aidants **01 34 29 38 97**
Caisse d'Allocations Familiales (CAF) **0810 25 95 10**
Centre des Impôts de Garges **01 34 53 38 00**
Cinéma de l'Ysieux, Fosses **01 34 72 90 10**
CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) **39 60**
CPAM de Cergy-Pontoise **36 46**
Collège Françoise Dolto Marly-La-Ville **01 34 68 58 58**
Croix Rouge Française (Fosses-Survilliers) **06 30 27 52 50**
Déchets verts CARPF-Collecte-Tri sélectif **08 20 200 301**
Déchèteries Bouqueval-Sarcelles-Gonesse-Louvres **0800 735 736**
Ecole Maternelle Jane du Chesne **01 34 68 51 80**
Ecole élémentaire Jane du Chesne **01 34 68 36 57**
ERDF **09 69 36 66 66** - GRDF **0810 112 212**
France Télécom **10 14** - Réclamations **10 13**
Gare de Fosses-Survilliers **3635**
Lycée Léonard de Vinci **01 34 68 25 89**
Maison de l'emploi du Val d'Oise (Louvres) **01 34 72 11 59**
Météo (Nord et Ile de France) **08 92 68 02 95**
Multi accueil « Les Piits Loups » **01 34 68 23 50**
Pôle Emploi **39 49**
La Poste de Fosses **3631**
La Poste de Survilliers **3631**
Relais assistantes maternelles :
01 34 68 93 90/06 46 41 35 18
Réseau Automne (Louvres) **01 34 72 49 91**
Sous-Préfecture de Sarcelles **01 34 04 30 00**
SAUR **03 60 56 40 01**
SIAH Astreinte (pour un curage en urgence) **01 39 86 06 07**
SNCF Transilien **36 58**
Transports CIF Mesnil-Amélot **01 60 03 63 63**
Trésorerie de Louvres **01 34 68 11 40**

MAIRIE

01 34 68 26 20, place Isabelle de Vy, 95470 Saint-Witz.
mairie@saint-witz.fr

Heures d'ouverture de la Mairie

Lundi, mardi et mercredi :
de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h
jeudi et vendredi :
de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h
samedi : de 9 h à 12 h

Germain BUCHET, Maire :
tous les jours sur rendez-vous
et samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Véronique AYDOGAN
Directrice des Services Communaux
sur rendez-vous



Les maires adjoints reçoivent sur rendez-vous

Fabienne GRU
Xavier BELAIR
Michèle CAQUIN
Frédéric VANÇON
Chantal DELGADO
Richard ZADROS

MEMENTO SANTÉ

CENTRE ANTI-POISON **01 40 05 48 48**
SAMU **15**

HÔPITAUX

Centre hospitalier de Gonesse - **01 34 53 21 21**
Centre hospitalier de Senlis - **03 44 21 70 00**

AMBULANCES - Ambulances Marly-la-Ville - **01 34 72 61 88**
Ambulances Moussy-Le-Neuf - **01 60 21 08 26**

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Cabinet Médical du Haut de Senlis - **01 34 68 69 40**
Dr Laurent GUENEL, Dr Florence RONNÉ, Dr Guy SEPTAUX
Cabinet Médical du Colombier de Survilliers - **01 34 68 26 10**
Dr Jean-Claude PAGANELLI de Vémars - **01 34 68 51 72**

LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES

Laboratoire de Marly-la-Ville - **01 34 72 34 10**
Laboratoire Lespagnol-Vandewalle de Fosses - **01 34 68 75 01**

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Cardiologue - Dr Luc ARDOUIN - Fosses - **01 34 68 55 66**
Dermatologue - Dr Annie MATHE-HERVÉ - Fosses - **01 34 68 81 17**
Gynécologues - Dr Eric DAVID - Fosses - **01 34 68 55 66**
Dr Fabienne DENIS - Survilliers - **01 34 68 48 56**
Ophthalmologiste - Dr Mimi MOUBRI - Fosses - **01 34 68 55 66**
O.R.L. - Dr Eric CHARRIÈRE - Fosses - **01 34 68 55 66**
Pédiatres - Dr JACOB et Dr BOICHOT - **01 34 68 48 49**
Phlébologue - Dr Annick PAQUET - Fosses - **01 34 68 63 95**
Radiologues - Centre de Radiologie de La Chapelle en Servat - **01 34 68 48 48**

CHIRURGIENS DENTISTES

Dr Xavier LANCTUIT de Saint-Witz - **01 34 68 59 20**
Dr Huyen NGO LAMBERT de Saint-Witz - **01 34 68 39 45**
Dr André HAZAN et Dr Carole KOSKAS de Fosses - **01 34 68 57 00**

SERVICES PARAMÉDICAUX

Infirmières - Valérie RENAULT et Zaïnaba BOUKNANA de Survilliers
01 34 68 23 82
Kinésithérapeutes - Aurore TILLIET, Sébastien PRÊTRE - **01 34 68 50 68**
Patrick LENOIR et Georges CHARON de Survilliers - **01 34 68 57 60**
Ostéopathe - Georges CHARON de Survilliers - **01 34 68 57 60**
Orthophonistes - Laurence ABIHSSIRA de Saint-Witz - **06 10 41 88 83**
Anne-Marie VÉRON de Survilliers - **01 34 68 41 11**
Pédicures et podologues - Marie-Thérèse BOULDOIRES-GOSSE de Fosses - **01 34 68 73 82**
Stéphanie LANDRY de Survilliers - **01 34 68 29 54**
Gabriel ANTHEAUME de Marly-la-Ville - **01 34 68 01 43**
Nathalie DUPUIS de Fosses - **01 34 68 13 35** - Luc Langin - **03 44 21 97 39**
Psychothérapeute - Bernard SEBBAN de Saint-Witz - **06 84 79 00 17**
Sophrologue Caycédienne - Cécile VALLAT-SEBBAN - **06 63 43 03 71**

VÉTÉRINAIRES - Dr Laure BOUVET et Dr Brigitte RACINE de Fosses - **01 34 72 45 08**
SALON DE TOILETTAGE "Aquarelle Canin", Hydrothérapie - Chromothérapie - Massage - **01 34 68 17 66**

PHARMACIES

Pharmacie de MONTMÉLIAN - **01 34 68 45 71** - 34, rue du Haut de Senlis, 95470 SAINT-WITZ
Mme COHU - **01 34 68 60 52** - 1, rue François Mauriac, 95470 VEMARS
M. MARCOU - **01 34 68 37 64** - Centre Commercial "Le Colombier", 95470 SURVILLIERS
M. ETHODET Blaise - **01 34 72 98 23** - 1 bis, rue César Franck, 95470 FOSSES
SNC LESPAGNOL - **01 34 72 99 22** - Centre Commercial du Plateau, 95470 FOSSES
"LA GARE" - **01 34 68 84 10** - Centre Commercial de la Gare, 95470 FOSSES
M. CHARRIER - **01 34 68 87 80** - 25, rue du Docteur Paul Bruehl, 95380 LOUVRES
M. PORTE - **01 34 68 11 10** - 88, rue de Paris, 95380 LOUVRES
MM. SCHOETTEL-BODART - **01 34 68 16 00** - Place J.-B. Corot, 95380 LOUVRES
Mme COHEN - **01 34 72 32 60** - 2ter, rue Roger Salengro, 95670 MARLY-LA-VILLE
"L'YSIEUX" - **01 34 68 20 40** - 137, avenue Henri Barbusse, 95670 MARLY-LA-VILLE
Mme DEHÉE - **01 34 72 67 84** - Centre Commercial/Route de Marly, 95380 PUISEUX-EN-FRANCE

PHARMACIES DE GARDE

Garde de jour de 09h à 20h : Composer 24h/24 le n°audiotel : 3237 (0.34€ TTC/MIN)
Garde de nuit de 20h à 09h : Pour des raisons de sécurité, veuillez vous présenter à la gendarmerie muni de l'ordonnance et de votre pièce d'identité. La pharmacie de garde sera prévenue de votre arrivée et l'adresse vous sera indiquée.

Directeur de la publication : Germain BUCHET

Comité de rédaction : Viviane BERNIER, Nicole CATTIN, Chantal DELGADO, Josiane DEMAREZ, Michel DEMAREZ, David DUPUTEL, Lucie LE PAGE, Frédéric MOIZARD
Crédits Photos (libres de droits) : Omar BELBACHIR, Richard ZADROS, les auteurs.

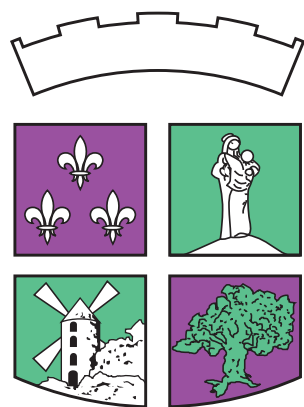
Les informations publiées sont vérifiées autant que possible par la rédaction.

Les informations publiées par les associations le sont sous leur responsabilité. Pour signaler une erreur ou demander une rectification, n'hésitez pas à contacter la rédaction, par écrit de préférence, en mairie.

Les photos libres de droits avec autorisation de diffusion des photos sur le net : Gazette téléchargeable sur le site de la mairie

Réalisation : J.B. Impressions - Plailly - 03 44 63 46 76 - certifié "Print Environnement & Imprim'Vert"

Imprimé sur papier certifié issu de pâtes produites exclusivement à partir de forêts gérées durablement.



CONCOURS 2015 des jardins fleuris de Saint-Witz



Les membres du jury repèrent déjà, au fil des rues, les jardins remarquables, insolites...

Remise des prix le samedi 26 septembre

Les lauréats seront contactés personnellement
Pour toute précision : contact Josiane Pinchart
josianepinchart@hotmail.com - Tél : 01 34 68 50 76